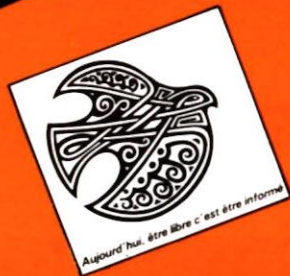


N° 267 - 10 F
MARS 1986

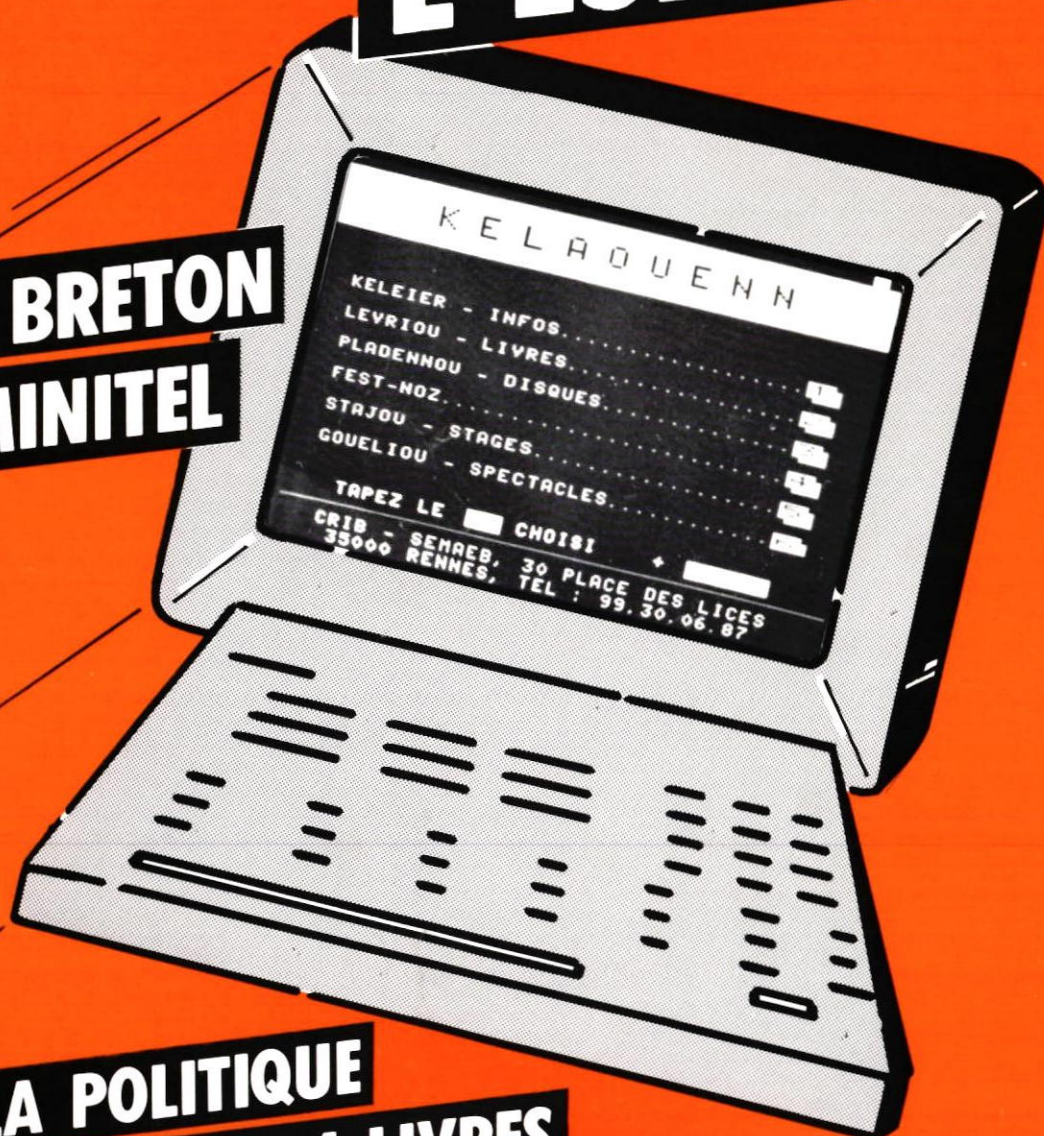


ISSN 0245-9507

le peuple breton

REGIONALES : L'ESPOIR ?

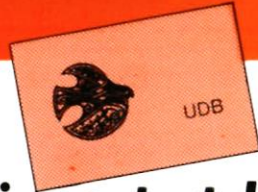
**DU BRETON
SUR LE MINITEL**



**LA POLITIQUE
EN BRETAGNE : 4 LIVRES**

POBL VREIZH

DES LEGISLATIVES AUX REGIONALES: une démocratie contestable



Le 14 mars prochain, les électeurs de l'hexagone vont désigner leurs députés à l'Assemblée « nationale » selon un nouveau mode de scrutin : un scrutin départemental de liste à un seul tour.

COMPROMIS ACCEPTABLE ?

Les critiques de la nouvelle loi électorale ont été nombreuses, à droite comme à gauche. Il ne pouvait en être autrement tant il est évident qu'elle a été conçue en fonction des intérêts du parti qui l'a votée : le Parti Socialiste. Le mode de scrutin choisi est en effet de nature à favoriser la division de la droite, à libérer le Parti Socialiste de l'alliance (au deuxième tour) avec les communistes, à éliminer la concurrence des contestataires des petits partis, et l'attribution des sièges à la plus forte moyenne donnera une « prime » aux « grands » partis et en tout premier lieu au Parti Socialiste.

Mais ces critiques qui ont été formulées par les adversaires du Parti Socialiste sont plus commandées par les intérêts divergents de ces adversaires que par une analyse objective de la nouvelle loi. En ce qui concerne celles qui viennent de la gauche, nous pensons qu'il n'est pas vrai que la démocratie impose une représentation des partis à l'Assemblée strictement proportionnelle aux voix obtenues. Le vote permet aux citoyens d'exprimer leur volonté, le mode d'attribution des mandats doit tenir compte de la nécessité d'assurer à l'assemblée une majorité de gouvernement stable. Les spécialistes en droit constitutionnel sont en général d'accord pour dire que la représentation proportionnelle favorise la multiplication des partis, fragilise les coalitions, rend les grands partis tributaires d'alliances avec des petits partis qui font et défont les gouvernements, entraîne en fin de compte l'impuissance et l'instabilité gouvernementale. Nous pensons quant à nous que le mode de scrutin choisi par le Parti Socialiste constitue un compromis acceptable entre le souci d'assurer une représentation équitable des citoyens et celui de dégager une majorité de gouvernement.

INEGALITES

Les reproches que nous formulons sont autres, et, à notre avis, plus graves.

Une élection législative, c'est un grand débat sur les orientations à donner à la politique du pays. S'il n'est pas antidémocratique que la répartition des sièges favorise modérément les partis qui ont recueilli le plus de voix et accentue ainsi le fait majoritaire, il est par contre fondamental que tous les partis aient bénéficié au départ des mêmes possibilités de faire valoir leurs propositions. Le libre choix, condition essentielle de la démocratie, passe par une information complète des électeurs. On en est loin.

Remarquons en premier lieu qu'un scrutin départemental oblige les partis à un investissement financier très important qui a tendance à éliminer de la compétition ceux dont l'implantation n'est pas uniforme dans l'hexagone, et surtout les petits partis. Ainsi dans un département à cinq ou huit députés, il faut faire campagne sur l'ensemble du département alors que dans le mode de scrutin antérieur, on pouvait se contenter de présenter un candidat dans les circonscriptions où l'on avait des chances de faire un bon score... et d'être remboursé des frais de la campagne « officielle ».

À droite — où les moyens de financement ne manquent pas — on sera moins gêné qu'à gauche.

Si on voulait réduire au maximum les listes concurrentes du Parti Socialiste (écologistes, extrême-gauche, « régionalistes », etc...), le but est atteint mais la démocratie n'en sort pas gagnante.

Nous pensons que l'agrandissement des circonscriptions électorales aurait dû avoir pour contrepartie l'abaissement à deux ou trois pour cent du pourcentage de voix requis pour le remboursement des frais.

Mais, puisque l'on revoyait en 1985 une loi électorale vieille de vingt-sept ans, il fallait adapter la réglementation de la campagne aux réalités de notre époque.

La campagne électorale « officielle » n'est plus qu'un aspect secondaire et un peu désuet de la campagne réelle. Celle-ci a commencé près de six mois avant le scrutin et les électeurs sont assommés par les déclarations publiques des leaders de chaque camp, répercutées par la presse écrite, la radio et la télévision. Les médias accordent naturellement une place prépondérante aux déclarations de quelques personnalités « nationales », leaders des grands partis, rejetant dans l'ombre les petits partis et dans l'anonymat les candidats départementaux pour lesquels les électeurs auront réellement à voter.

Quand commence la campagne « officielle », le résultat est déjà acquis à 95 %, et pourtant on écrase un peu plus les petits partis et les mouvements dissidents des grands partis en accordant aux partis représentés par des « groupes » (30 députés au moins) à l'assemblée sortante, une prime considérable en leur attribuant l'essentiel du temps d'antenne.

Donner des avantages pré-électorales à certains partis en fonction d'une représentativité (?) acquise cinq ans auparavant et que les élections nouvelles ont justement pour but de remesurer, n'est pas, ne peut pas être démocratique. Non seulement le système actuel ne place pas tous les partis à égalité devant l'électeur, mais il influe directement sur la vie politique du pays :

- les idées nouvelles ont beaucoup de mal à se répandre, le système favorise le conservatisme
- les partis nouveaux sont pratiquement exclus des médias et ne peuvent sortir de l'oubliette où on les enferme : le seul exemple contraire est celui du Front National, qui a utilisé pour cela les slogans démagogiques les plus contestables.
- À l'intérieur même des grands partis le poids de « l'appareil » est renforcé au détriment des personnalités locales ou ayant des idées non conformistes et l'électeur n'a plus qu'à entériner les décisions prises au sommet en votant pour des candidats qu'on ne lui fait pas connaître, parfois des « parachutés ».

On ne peut pas empêcher les journalistes de la presse écrite ou de l'audiovisuel de faire leur travail d'information et de couvrir l'événement en fonction des impératifs de leur profession. Mais les temps d'antenne de la campagne officielle ne devraient pas avoir pour résultat d'amplifier les aspects pervers des moyens d'information actuels et devraient au contraire chercher à les corriger. Ils devraient permettre aux petits partis (en démocratie, ce qualificatif ne peut leur être attribué qu'au lendemain des élections) et aux partis nouveaux de faire connaître leurs propositions et donner aux candidats locaux l'occasion de s'exprimer autrement que par l'intermédiaire des grands leaders de leurs partis.



SOUSCRIPTION

Solidarité bretonne

Merci pour l'oxygène que de fidèles abonnés ont apporté au journal par leurs dons plus nombreux et plus importants. En cette période, où ils sont aussi sollicités par les élections régionales et... le fisc, leur mérite est grand. Pour gagner de nouveaux abonnés, — il y en a plus de 20 ce mois-ci —, nous disposons de bulletins de présentation et d'abonnement qui peuvent être distribués ou donnés à des amis. N'hésitez pas à nous en demander. L'organisme de gestion informatisée avec lequel nous travaillons ayant toujours quelques irrégularités de fonctionnement, signalez-nous toute interruption dans la livraison du P.B. Nous régulariserons aussitôt la situation. Merci enfin à tous ceux qui nous écrivent. Le P.B., c'est aussi une chaîne de solidarité bretonne.

Denez E., Rennes (50 F); Hellec S., Nice (06), (20 F); Hichters S., Brest, (20 F); Duffourg J., Rambouillet (50 F); Diquellou N. (80 F); Le Hénaff R., Plurien (20 F); Loric J., Plescop (50 F); Cadiou M., Daoulas (20 F); Rolland J., Sartrouville (78) (60 F); Coin E., Caen (50 F); Orhand L., Inzinzac (20 F); Corcuff P., Rohan (40 F); Le Paroux J., Saffré (20 F); Martin R., Blain (50 F); Anonyme, Ile aux Moines (250 F);

En guise de sommaire

L'enjeu des régionales et la critique du déroulement de la présente campagne électorale font l'objet de l'édito (p. 2-3), complété par diverses informations (p. 4). En rubrique économique, la question est posée de savoir où vont les aides régionales de la CEE et où en est le chômage en Bretagne.

Notre dossier est consacré à 4 ouvrages qui permettent de comprendre la politique bretonne en profondeur (p. 8-10). Les rubriques culturelles, au sens le plus large (p. 14-18) sont complétées par un riche courrier des lecteurs.

ABONNEZ VOS AMIS... pour un an ou pour 3 mois (gratuit)

NOM	NOM
Prénom	Prénom
Adresse	Adresse
a fait l'abonnement	est à abonner au P.B.
à 100 F (chèque joint)	recevra le P.B. pendant 3 mois (gratuit)

De Quelen J., Bréhec (80 F); Le Doze L., Strasbourg (67) (120 F); Robert E., Malestroit (20 F); Gicquel R., St-Martory (31) (200 F); Mabille E., Saint-Julien (74) (50 F); Jégou D., Vannes (50 F); Le Scoul G., Larmor-Plage (30 F); A.H. Ath-Cliath (Eire) (60 F); Salaün J., Baud (20 F); Paugam J., Pierrefitte (93) (50 F); Caprani H., Bourg (92) (50 F); Josse C., Paimpol (20 F); François M., St-Sébastien/Loiret (150 F); Gourmelen A., Saint-Malo (100 F); Menguy J., Plouha (20 F); Jégouzo M., Nantes

(100 F); Simon Y., Plouézec (100 F); Retureau D., Berlin (165 F); Quinquis R., Plougastel (50 F); Plouzenec B., Plérneuf (50 F); Delalande Y., Saint-Malo (50 F); Person H., Bric (50 F); Léon E., Rennes (50 F); Guyader D., Puteaux (92) (20 F); Kerjudant D., Cergy (95) (200 F); Boulzennec R., Nantes (20 F); Le Cléac'h J.L., Avray (100 F); Roparz A., Toronto (90 F); Total 3^e liste (2.750 F); total général (6.500 F).

(Suite de la page 2)

Une mobilisation nécessaire

Faisons quelques propositions qui iraient dans ce sens :

- Dépôt des listes — susceptibles d'être modifiées — deux mois avant l'élection.

- Partage de l'hexagone en grandes zones de radio-télévision de 3 à 10 départements (c'est déjà fait pour les informations régionales) et régionalisation de la campagne électorale. Tous les partis politiques présentant une liste dans trois départements au moins de la zone disposeraient d'un même temps d'antenne pendant la campagne officielle. Ces zones respecteraient l'intégrité des peuples de l'hexagone.

- Ces partis disposeraient également pendant la période de « pré-campagne » — de deux mois avant les élections au début de la campagne officielle — de cinq minutes hebdomadaires pour commenter l'actualité politique.

En refusant de s'engager dans une grande opération de démocratisation des élections législatives, en voulant préserver avant tout ses propres intérêts, le P.S. a montré les limites de son sens de la démocratie. Et maintenant il utilise le système qui élimine ses concurrents pour solliciter des électeurs un vote « utile » pour faire barrage à la droite.

Les contradictions du système sont évidentes : alors que les élections législatives devraient permettre aux électeurs d'affirmer leur choix pour une politique, la gauche doit se mobiliser contre le retour de la droite, tout comme celle-ci appelait en 1978 et 1981 à l'union contre le danger du « totalitarisme communiste ».

Il est vrai que l'enjeu des prochaines législatives est un choix de société car il y a de réelles menaces pour les libertés publiques. D'autre part, nulle force politique, en dehors de la liste « Décider et Vivre en Bretagne » (56) ne propose au peuple breton un plan de développement. L'UDB appelle, pour les législatives, « à faire échec à la droite », dans les départements où les listes « Décider et Vivre en Bretagne » sont présentes seulement aux élections régionales (décision du congrès de Lorient, novembre 85).

Beaucoup d'électeurs de gauche qui ne se sentent attirés ni par le programme socialiste ni par les propositions communistes, auront le 16 mars le senti-

ment qu'on leur force la main et que cette élection n'est pas aussi démocratique qu'on le dit. Pourtant, ils ont un moyen de marquer leur désaccord avec le chantage qui leur est fait : les élections régionales qui se dérouleront simultanément.

LES REGIONALES :

1) Une protestation

Malgré toutes les réserves que l'on peut faire sur ces élections — cf l'édito du P.B. de janvier — elles seront plus ouvertes que les législatives aux listes autres que celles des grands partis hexagonaux. En Bretagne, des listes d'union se sont constituées à partir de la double préoccupation de rechercher une alternative à la politique actuelle et de défendre les intérêts économiques et culturels du peuple breton. Elles permettront aux électeurs de nuancer leur vote aux législatives par un vote différent aux régionales. Ils pourront ainsi montrer que pour les législatives, leur vote aurait été différent si le choix avait été plus large. Une façon simple de dire non au système électoral français et d'adresser un avertissement aux partis hexagonaux.

2) Un vote pour décider ici

Aux régionales, les listes « Décider et Vivre en Bretagne », la liste de convergence démocratique et socialiste en Loire-Atlantique, agissent pour une démocratie respectueuse des peuples et des différences, où l'on puisse vraiment décider en Bretagne. Progressistes, écologiques, ouvertes, solidaires des peuples dominés et du Tiers-Monde, elles présentent la seule alternative cohérente à une politique qui a sacrifié le peuple breton.

Et, en se mobilisant, il est cette fois possible d'avoir des élus qui défendront réellement les droits du peuple breton.

U.D.B.

Les listes pour Décider et vivre en Bretagne, avec des budgets modestes par rapport à nombre de leurs concurrentes (on a dépensé, dans les « grands » partis, 3 millions et plus par département), écartées des débats médiatiques, ont aussi à subir les attaques conjuguées de la droite et du PS. Il est encore temps de les soutenir, de rejoindre les « convergences » bretonnes mises en place dans chaque département, de venir faire et continuer l'action après ce scrutin. Nous inaugurons une nouvelle manière de faire de la politique, en refusant le centralisme stérilisant et l'abêtissement médiatique. C'est une œuvre de longue haleine, mais qui peut apporter des retombées rapides.

ATTQUES DE LA DROITE:

LE POINT DE VUE DE CHRISTIAN BONNET

Deux métiers à hauts risques : candidat et imprimeur

Si on en croit les spécialistes, la dépense par électeur, pour chacune de ces deux élections, se situerait aux alentours de 2 francs par électeur.

Soit environ 85 millions de centimes pour une liste législative et autant pour une liste régionale.

Dans le Morbihan, qu'il s'agisse des Législatives ou des Régionales, seules quatre listes sont quasiment certaines d'atteindre la barre fatidique des 5%. Toutes les autres devront donc faire face à une dette colossale !

Qui paiera ?

La tête de liste ou chacun des candidats au prorata ? À supposer que la tête de liste s'engage par écrit à tout payer, chacun sait que la valeur d'un tel document serait nulle : de tous les partants dans le même bateau, aucun ne peut espérer échapper au naufrage financier...

Et si les candidats sont insolubles, tout le dispositif habituel sera mis en place : hypothèques, saisies-arrêts sur salaires, etc...

En attendant, les imprimeurs assez imprudents pour avoir accepté des commandes de candidats n'ayant aucune chance d'atteindre 5% des voix « boiront le bouillon ! ».

Candidat ou imprimeur en mars 1986 ? Un métier à hauts risques.

(Liberté 56, 29-1-86), attaques du PS.

Réponse de « Décider et Vivre en Bretagne » à M. Christian Bonnet

Monsieur,

« Votre article paru le 29 janvier dans « La Liberté du Morbihan » tend à faire passer certains candidats aux élections du 16 mars pour des naïfs sous-informés (ils ignoreraient le non-remboursement des frais aux listes n'atteignant pas 5 %) ou pour des escrocs dont la signature ne vaudrait rien dans leur engagement vis-à-vis des imprimeurs.

Merci, Monsieur ! Vous donnez là un bel exemple d'élévation du niveau du débat politique.

Vous déformez encore la réalité quand vous annoncez des campagnes riches pour tous : un montant de deux fois quatre-vingt-quatre millions de centimes serait nécessaire pour deux listes dans le Morbihan, alors que notre dépense restera quatorze fois moindre !

Quel résultat cherchez-vous ?

Vous vous posez souvent en défenseur de la liberté. Pourquoi faire preuve d'autant de cynisme en vous appuyant sur le mur de l'argent ? Hélas, les électeurs constatent que le financement des « grands partis » mériterait beaucoup de clarifications !... Vous devriez donc avoir un peu plus de pudeur dans ce domaine.

Enfin, auriez-vous la mémoire courte ? Vos amis giscardiens n'ont réalisé que 7 % aux législatives de 73, sur l'ensemble de l'hexagone... Et donc pas mal de scores inférieurs à 5 % ! Aurait-il fallu les éliminer ?

Je souhaite que les vrais amis de la démocratie nous aident à vaincre le handicap de l'argent, hélas maintenu par la loi électorale dont l'odeur de rose n'empêche pas les épines.

J'hésite à vous saluer, après ce mauvais coup, mais puis-je espérer que vos prochaines interventions soient un peu plus positives ? ».

Joël GUEGAN

Plus régionaliste que moi, tu meurs !

Championnat d'hypocrisie que le « grand débat » de FR3-Bretagne sur les élections régionales. C'est à 23 h, heure de grande audience s'il en est, que ce débat unique (?) a eu lieu, alors que dès le lendemain à 20 h 30, Jospin, après nombre d'autres ténors des « grands partis », avait la parole sur Antenne 2. A la question de la Loire-Atlantique, bien posée par les journalistes, tous les participants ont répondu qu'ils considéraient la Loire-Atlantique comme historiquement bretonne et qu'ils souhaitaient la voir réintégrer dans la « région Bretagne ». « Après référendum » devait ajouter Leizour (PCF), comme s'il y avait eu un référendum pour la constitution de la région « Pays-de-Loire ». « On verra quelle sera la position du conseil régional de Bretagne, à majorité de droite » devait compléter L. Le Pensec, oubliant sans doute que le même conseil régional a, en 1982, voté à la quasi-unanimité un vœu pour le rattachement de la Loire-Atlantique... et que le PS, lui-même, a élaboré et présenté un programme pour la « région » Pays-de-Loire, le 18 janvier dernier.

Le Breis, le seul organisme breton du PS, n'a plus de représentant de Loire-Atlantique : Jean Guiffan, l'ancien délégué pour la Loire-Atlantique, a rejoint la liste de Convergence menée par Patrick Pellen-Champaud, le RPR (d'adhésion récente) a tenu un langage régionaliste qui n'a rien à voir avec celui de son parti et de Chirac. A part Leizour, chacun n'engageait que lui-même, calquant ses positions sur celles de R. L'Hostis, qui représentait la liste « Décider et vivre en Bretagne » du Finistère, et regrettant la non-discussion des projets de loi sur les langues et cultures régionales. Une fois l'émission et l'élection passée, chacun enlèvera le masque breton et oubliera les propos tenus, qui, de toutes façons, n'engagent pas les directions des partis, ni même leurs instances départementales.

Il reste que ce « consensus sur la Bretagne », destiné à faire pièce à la présence des listes bretonnes progressistes, permet de renvoyer aux « leaders » politiques locaux, la question : « Que faisiez-vous au pouvoir ? ». Pour les uns et les autres, on l'a vu.

J.J.M.

LE PS EN CAMPAGNE
Face à la droite
mais en se
« gardant à gauche »

« DECIDER ET VIVRE
EN BRETAGNE »
« Pas de leçons
à prendre au PS »

HUMEUR

Le PS, parti unique ?

Dans le Morbihan, la liste « Décider et vivre en Bretagne », à laquelle participent, entre autres, des militants de l'UDB, a décidé d'être présente tant aux régionales qu'aux législatives, les médias s'intéressant surtout à ces dernières, ce qui permet d'être plus présent dans la campagne électorale.

Ce choix apparaît normal, l'UDB ayant toujours été présente, de façon sélective, aux élections législatives. Du côté du PS local, c'est la colère : « certains prennent le risque de raboter la représentation de la gauche dans le département. Il faut savoir que le vote utile à gauche est le vote socialiste... toutes les autres voix sont des voix perdues. » L'UDB roule pour la droite » devait ajouter l'un des candidats morbihannais du PS. Notons d'abord que dans chaque département, les décisions sont prises par l'assemblée générale de « Convergence bretonne » et non par l'UDB. Depuis quand, d'autre part, faut-il demander l'accord du PS pour se présenter aux élections ? Le PS a mis en place une loi électorale qui l'avantage et qui amoindrit les autres formations de gauche, lesquelles ont pourtant joué un rôle important dans la victoire de la gauche aux élections de 1981, où Mitterrand avait eu 26,8 % au 1^{er} tour et 49,3 % au 2^e tour.

Maintenant, on invite ces formations à se dissoudre, pour ne pas gêner le PS ! Et celui-ci s'estime propriétaire des voix des autres formations ! Avec environ 30 % des voix, le PS n'aura pas plus de 40 % des sièges dans l'Hexagone, ce qui ne lui accordera pas la majorité de gouvernement nécessaire, d'autant que les « partenaires » éventuels de gauche auront été largement affaiblis. Il lui faut accepter d'avoir les voix et les sièges que sa politique lui auront valu. Une proportionnelle avec répartition des restes à l'échelle de la Bretagne aurait permis que toutes les voix de gauche soient efficaces. Le pouvoir ne l'a pas choisi. Alors, qu'il ne reproche pas aux autres ses pertes de voix éventuelles. **Certes un poste de député représente de gros moyens en hommes et en argent :** fromage auquel nous n'avons encore jamais goûté, il est vrai (2). Mais alors, pourquoi ne pas exiger que s'effacent le MRG (c'est presque fait), les dissidents de toutes espèces (de J. Giovanelli, modèle 81, à M. Philipponneau, modèle 86) et tous les candidats communistes de la gauche bretonne. Pour ne perdre aucun poste d'élus, le parti unique, c'est plus sûr !

(1) Le Rappel du Morbihan, 20 février 86.

(2) Lorsqu'on calcule la place de l'UDB aux municipales, le PS nous compte 0 électeur en cas d'absence aux législatives. D'où son intérêt à nous chasser de ces élections en 1986 !

REJOIGNEZ L'U.D.B !

BP 215, 44007 Nantes Cedex.

CHICHE

Assemblée régionale sous tutelle

Marcellin et Mitterrand d'accord pour mettre les futurs élus bretons sous tutelle ! C'est ce qu'a dénoncé Henri Gourmelen dans la conférence de presse de présentation de la liste « Décider et vivre en Bretagne » (22). Une mission interministérielle pour le développement et l'aménagement de la Bretagne (MIDAB) vient d'être créée. But : élaborer les dossiers bretons destinés aux instances européennes. Mais à quoi servent l'assemblée et le conseil économique et social de Bretagne. Centralisme, quand tu nous tiens !

Puisqu'on vous le dit

Les Bretons conscients savent ce qu'a causé à la Bretagne le notabilisme. Malgré tout, la liste UDF des Côtes-du-Nord s'affirme composée de notables. Il est vrai que c'est pour faire pièce au parachutiste RPR brestois Cousin, homme d'Hersant.

S.O.S Assistance

Bientôt un mois que Duvalier coule des jours heureux en 4 étoiles, dans l'Hexagone. « Non merci » disent les pays d'accueil contactés. « Non merci » dit l'oncle Sam, qui interdit l'accès des Etats-Unis aux « boat people » qui ont fui l'enfer de Duvalier. Après Bokassa, on héberge Duvalier, francophonie oblige. A Haïti, la population - qui parle le créole - est misérable et analphabète à 80 %. Après ce coup du père François, Fabius semble tout de même moins troublé que lors de la venue de Jaruzelski.

Chevènement à Saint-Nazaire

Pour la visite de Chevènement, l'exposition « La Loire-Atlantique en Bretagne, le cœur et la raison », qui se trouvait dans le hall, a été retirée. Elle a été remplacée après le passage du ministre !

keltia-musique



1, place au Beurre
29000 QUIMPER
TÉL. : (98) 95.45.82

ENREGISTREMENTS - ÉDITIONS de DISQUES et CASSETTES

DISQUES
LIVRES
ET
INSTRUMENTS
DE MUSIQUE
DES PAYS
CELTES

Je m'abonne

le peuple
breton

NOM PRENOM
ADRESSE

- Souscrit un abonnement ☐
- un réabonnement ☐
- ordinaire : 100 F (1)
- de soutien à partir de 120 F (1)
- étranger : 135 F (1)
- étranger par avion : 160 F (1)
- à partir du N° inclus.

- Ci-joint le règlement par :
 - chèque postal (1)
 - chèque bancaire (1)
 - mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76



CHOMAGE EN BRETAGNE

Au-delà de l'apparence par Y. Fievet

Le chômage recule, nous dit-on. Si nous nous en tenons aux chiffres officiels, c'est-à-dire communiqués par le ministère du Travail, c'est exact tant pour l'hexagone que pour la Bretagne. Mais au-delà du nombre global des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) apparaissent, à la lumière d'une étude détaillée, certaines réalités moins réjouissantes.

Ces réalités sont autant de réponses à nombre de questions essentielles.

- Qui est au chômage (âge, sexe, qualification) ?

- Combien de temps reste-t-on au chômage ?

- Combien de chômeurs perçoivent-ils une aide ? Quel est le poids de la précarité de l'emploi dans le nombre des chômeurs ?

Les chiffres apportés en réponse à ces questions se combinent à une étude comparée et dynamique du chômage en France et en Bretagne (B 5), dans le souci de dépasser, avec honnêteté, la globalité souvent trompeuse.

Le chômage en Bretagne globalement

Le nombre de demandeurs d'emploi en Bretagne était à la fin du mois de décembre 1985, de 184.156 en données observées, c'est-à-dire réellement enregistrées à cette date.

Par rapport à décembre 1984, on observe par conséquent un recul du chômage de - 6,3 % en Bretagne contre - 3,5 % pour l'hexagone. (Voir tableau I).

TABLEAU I
COMPARAISON DU CHOMAGE
EN FRANCE ET EN BRETAGNE

DEPART.	12/84	12/85	Variations en %
22	27.142	24.628	- 9,3
29	38.580	35.152	- 8,9
35	35.959	33.996	- 5,5
44	61.248	58.598	- 4,5
56	33.628	31.782	- 5,5
Bretagne	196.557	184.156	- 6,3
France	2.524.875	2.436.292	- 3,5

Le recul du chômage au cours de l'année 1985 vient après une augmentation constante bien qu'inégale au cours des dernières années. Entre 1981 et 1985, le chômage a donc augmenté de 24,6 % en Bretagne et de 20,9 % en France.

Le graphique I donne en valeur d'indice l'évolution du chômage en Bretagne et en France depuis 1980.

L'importance du chômage dans une économie se mesure surtout par le taux de chômage, rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi (DEFM) et la population active soit totale (PAT), soit salariée (PAS). Le rapport donne les résultats du tableau II.

TABLEAU II
TAUX DE CHOMAGE

DEPART.	DEC. 1984		DECEMBRE 85	
	DEFM PAT	DEFM PAS	DEFM DAT	DEFM PAS
22	13,4	20,1	12,2	18,3
29	12,5	16,8	11,4	15,3
35	11,7	15,3	11,1	14,5
44	14,5	17,3	13,9	16,6
56	15,6	21,3	14,8	20,1
Bretagne . .	13,5	17,7	12,7	16,6
France	10,7	12,7	10,4	12,3

Pour les deux indicateurs retenus, le taux de chômage est toujours supérieur en Bretagne.

Comme pour la France, le taux de chômage a baissé en Bretagne au cours de l'année 1985.

Sexe, âge, qualification

Les chiffres globaux doivent être détaillés selon plusieurs critères. Le tableau III fournit les parts respectives du chômage des femmes et des hommes. Les femmes bien qu'ayant un poids nettement moins important dans la population active que celui des hommes représentent sensiblement le marché des demandeurs d'emploi.

TABLEAU III
CHOMAGE SELON LE SEXE
(en pourcentages : H + F = 100)

DEPART.	FEMMES		HOMMES	
	DEC. 84	DEC. 85	DEC. 84	DEC. 85
22	48,1	47,6	51,9	52,4
29	49,3	48,7	50,7	51,3
35	51,4	51,5	48,6	48,5
44	46,4	48,2	53,6	51,8
56	50,3	49,9	49,7	50,1
Bretagne . .	48,8	49,1	51,2	50,9
France	47,5	48,1	52,5	51,9

Le tableau IV fournit les parts respectives du chômage des jeunes (- de 25 ans) et des plus de 25 ans. La part du chômage des jeunes a nettement diminué au cours de l'année 1985. Nous y reviendrons plus loin. Les jeunes restent toutefois plus touchés par le chômage (en proportion de leur poids dans la population active) que les individus des autres tranches d'âge. En Bretagne, les moins de 25 ans sont plus touchés par le chômage qu'en France.

TABLEAU IV
CHOMAGE SELON L'AGE
(en pourcentages)

DEPART.	MOINS DE 25 ANS		PLUS DE 25 ANS	
	DEC. 84	DEC. 85	DEC. 84	DEC. 85
22	44,3	38,3	55,7	61,7
29	47,7	43,1	52,3	56,9
35	46,9	41,7	53,1	58,3
44	48,6	44,6	51,4	55,4
56	47,8	43,9	52,2	56,1
Bretagne . .	47,4	42,8	52,6	57,2
France	44,1	39,5	55,9	60,5

Le tableau V présente la répartition des demandeurs d'emploi selon leur qualification professionnelle. L'ensemble « ouvriers qualifiés + employés qualifiés » représente 63,3 % des demandes d'emploi en Bretagne, c'est-à-dire plus des 3/5.

Ce chiffre est plus élevé encore pour le Finistère : 66,4 % ; le Morbihan : 66 % ; la Loire-Atlantique : 65,1 % !

TABLEAU V
CHOMAGE SELON LA QUALIFICATION
PROFESSIONNELLE EN BRETAGNE

	12/84	12/85
Manœuvres	5,7	5,1
O.S.	9,7	9,5
O.Q.	31,2	30,1
Employés non qualifiés	15,4	15,1
Employés qualifiés	32,5	33,2
Agents maîtrise et techniciens	3,7	4,4
Cadres	1,7	1,9
Ensemble	100,0	100,0

Durée du chômage, aides aux chômeurs

Si en nombre de demandeurs d'emploi, le chômage est présenté comme en recul, l'ancienneté moyenne des demandes d'emploi, quant à elle, est en constante augmentation. On reste de plus en plus longtemps au chômage. Et en Bretagne plus encore qu'en France (voir tableau VI).

Si au cours de l'année 1985 la part des demandeurs d'emploi percevant une aide a augmenté, il reste que quatre chômeurs sur dix ne reçoivent pas ou ne reçoivent plus d'indemnités chômage. La part des chômeurs percevant une aide varie en Bretagne entre 57 % et 63 % (novembre 1985).

TABLEAU VI
ANCIENNETÉ MOYENNE
DES DEMANDES D'EMPLOI (en jours)

DEPART.	DEC. 83	DEC. 84	DEC. 85
22	345	370	374
29	306	327	326
35	301	321	329
44	321	332	355
56	307	329	344
Bretagne	315	334	345
France	288	308	324

Chômage et précarité de l'emploi, offres d'emploi

Les statistiques globales sur l'emploi cachent l'augmentation des emplois précaires.

Si on considère la ventilation des demandes d'emploi selon le motif d'inscription à l'ANPE, on prend conscience de l'importance de la précarité de l'emploi. En effet, le premier motif est de loin la fin de contrat de travail à durée déterminée ou de mission d'intérim puisque ce motif expliquait l'inscription de 48 à 59 % des demandeurs en novembre 1985 selon les départements bretons et de 44 à 52 % au mois de décembre 1985. Le record de la précarité semble détenu par le Morbihan (59 % des inscriptions en novembre 85 pour le motif précédemment défini et 52 % en décembre 85 !).

En décembre 1984, un an plus tôt donc, ce motif expliquait l'inscription de 42 à 45 % des demandeurs.

Le second motif d'explication de l'inscription à l'ANPE est le licenciement économique.

Celui-ci est responsable du chômage de 14 à 21 % des inscrits en décembre 1985 (de 16 à 18 % en décembre 1984) selon les départements bretons.

Le recours au contrat de travail à durée déterminée et à l'intérim se développe à nouveau en France, après une période de lutte du gouvernement Mauroy contre cette forme du salariat. Ce phénomène pourrait expliquer en partie l'augmentation des offres d'emploi émanant des entreprises tant en France qu'en Bretagne. Cependant, s'agissant de cette dernière, la réalité départementale est différente parfois de la réalité du pays comme le montre le tableau VII.

TABLEAU VII
OFFRES D'EMPLOI EN FIN DE MOIS

DEPART.	DEC. 83	DEC. 84	DEC. 85	DEC. 85/ DEC. 84
22	280	241	232	- 3,7 %
29	603	434	419	- 3,5 %
35	434	426	460	+ 8,0 %
44	811	580	767	+ 32,2 %
56	359	291	245	- 15,8 %
Bretagne . .	2.487	1.972	2.123	+ 7,7 %

EUROPE

Des aides du Fonds européen de développement régional (FEDER) vont-elles encore une fois échapper à la Bretagne ?

Ce Fonds constitue l'instrument principal de la politique régionale européenne, et a été mis en place pour aider les régions défavorisées d'Europe.

A ce titre, la Bretagne y a-t-elle droit ? jugeons plutôt :

En 1980, sur 107 régions répertoriées en Europe, le classement des régions européennes selon le produit intérieur brut par habitant donnait ceci :

- Ile de France, indice 163, 3°.
- Bretagne, indice 80, 92°.
- Limousin, indice 79, 93°, les autres régions françaises étant toutes mieux classées.

A première vue, ce classement en queue de peloton de la Bretagne peut étonner, mais il ne faut pas oublier le déséquilibre interne opposant la Bretagne centrale et la Bretagne littorale et urbaine.

Il est donc tout à fait légitime que notre région bénéficie de ces aides.

D'ailleurs, le FEDER a financé, en partie, le plan routier breton, lequel serait aujourd'hui achevé si l'argent prévu à cet effet par Bruxelles ne s'était dilué dans le budget de l'Etat, ceci constituant en quelque sorte un détournement de fonds... (cf. « les interventions du FEDER en Bretagne » de J.M. Quéméré, édité par le centre de documentation et de recherche européenne, rue Jean Macé à Rennes).

Or, des décisions inquiétantes concernant la distribution des aides du FEDER ont été prises récemment par le gouvernement français.

En effet, lors du conseil des ministres du mercredi 15 janvier 1986, le gouverne-

ment a pris les dispositions nécessaires pour que les régions de France puissent bénéficier « dans de bonnes conditions » des financements européens. Ils se sont élevés à plus de 2 milliards de francs en 1985 et pour 1986, les orientations suivantes ont été arrêtées :

- Les collectivités territoriales bénéficieront, comme c'est le cas depuis 1984, de financements du FEDER, à hauteur de 400 millions de francs en 1986.
- Les zones bénéficiaires du FEDER seront en priorité celles qui sont confrontées aux problèmes de restructuration industrielle.

Lorsque l'on sait que l'une des 5 grandes orientations du IX^e plan est de « construire un nouvel avenir pour les régions de conversion industrielle du Nord et de l'Est » et que l'on assiste par ailleurs au déménagement des activités économiques d'avenir (électronique) vers ces régions, il y a lieu d'être inquiet.

En effet, ces régions qui ont déjà bénéficié globalement d'aides de l'Etat d'un montant de 5 milliards de francs (à côté desquels les 10 millions de francs bruyamment octroyés au Trégor font bien pâle figure...) vont-elles être les uniques bénéficiaires du FEDER ?

Fédération du Trégor-Goélo

Nous pouvons établir une correspondance entre la baisse des offres d'emploi et des taux de chômage élevé (voir tableau II). Les Côtes-du-Nord et le Morbihan ont à la fois les taux de chômage les plus élevés et enregistrent un recul des offres d'emploi.

Le chômage a-t-il réellement régressé ?

La diminution du nombre de demandeurs d'emploi est entièrement imputable aux moins de 25 ans.

En effet en Bretagne, le nombre de demandeurs d'emploi de plus de 25 ans a progressé de 1,8 % en 1985 (contre une diminution de - 15,3 % pour les moins de 25 ans). Ceci semble bien être la confirmation de ce que d'aucuns allèguent : les stages emploi-formation et les travaux d'utilité collective (TUC), qui concernent les moins de 25 ans, en faisant sortir des statistiques du chômage les jeunes concernés par ces procédures, font baisser le nombre de demandeurs d'emploi. Sachant que la plupart des jeunes ne se verront pas offrir un emploi à l'issue de ces « expériences », on peut considérer que sans ces procédures majoritairement sans débouchés sur l'emploi le chômage aurait beaucoup moins diminué que ne le laissent voir les statistiques officielles.

Soyons impertinents et certes un peu malhonnêtes ! Si le chômage des moins de 25 ans avait suivi l'évolution du chômage des plus de 25 ans (+ 1,8 %) alors le nombre de demandeurs d'emploi en Bretagne fin 1985 aurait été très voisin de 200.100 et non 184.156.

Nous sommes loin, tout bien considéré, d'une régression sensible de ce mal socio-économique que constitue la privation d'emploi. Le mode de développement qui est le nôtre depuis longtemps et qui semble nous être promis, au moins pour le proche avenir, confirme son incapacité à résoudre l'une des manifestations - la plus mal ressentie - de la crise et in extenso la crise elle-même.

Sources utilisées pour notre étude :

- Ministère du Travail (données pour la France).
- Direction Régionale de l'Emploi (données pour la Bretagne).
- Direction Départementale de l'Emploi (Loire-Atlantique).



Géo-politique de la Bretagne

Un message

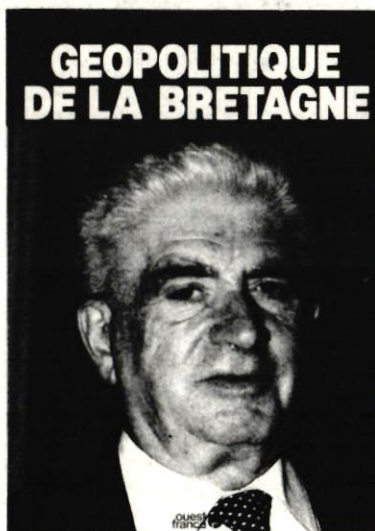
Le dernier livre de Michel Philipponneau paraît avant une confrontation électorale où il est en première ligne. Ce fut, jadis, le cas de « la gauche et les régions » et de « changer la vie, changer la ville » (1967 et 1977). A chaque fois, l'ouvrage du géographe est à la fois une étude sérieuse et un instrument de propagande pour une campagne électorale (1). Nous retiendrons surtout le 1^{er} aspect de « géo-politique de la Bretagne », sans pour autant omettre le message électoral qui s'y trouve : Le PS a gagné, en 1981, en Bretagne en reprenant « l'idée régionale » à son compte. Le début du reflux s'explique en partie par les abandons faits dans ce domaine. Seule une gauche régionaliste peut être majoritaire en Bretagne, en attirant à elle les électeurs à sensibilité démocrate chrétienne, nombreux en Bretagne. Voilà pour le message. Les efforts antérieurs de MP avaient consisté à orienter vers le PS les militants à idées bretonnes, en expliquant ce que le nationalisme breton ne pouvait réaliser, par impuissance, le PS le ferait : telle était la démarche de « Debout Bretagne » en 1970, étude solide des réalités bretonnes qui s'achevait par un appel à rallier le PS. En 1986, c'est l'appel inverse, l'appel au PS pour qu'il retrouve un enracinement « régionaliste » breton. Les rôles sont renversés ! Preuve d'un échec partiel.

Personnel et collectif

Dans chaque ouvrage de « Philip », ses anciens étudiants, nombreux parmi les udéistes de la 1^{ère} génération, retrouvent à la fois les analyses de celui qui a contribué à alimenter notre connaissance économique de la Bretagne et les traces de leurs propres travaux. Cette fois, l'auteur rend hommage à ces collaborateurs discrets, en particulier en ce qui concerne la connaissance de la géographie politique de la Bretagne.

Malgré les divergences sur les choix politiques, l'action de Michel Philipponneau au Celib, son enseignement économique sur la Bretagne et ses efforts pour faire rentrer « l'idée bretonne » dans le PS, se sont déroulés avec une certaine connivence entre lui et les « anciens » de l'UDB. N'est-ce pas la section de Rennes de l'UDB qui a pris une part importante à sa première campagne électorale législative de 1967, qui l'avait conduit à 40 % des voix, alors que les adhérents au PS ou à la FGDS, étaient encore bien rares !

(2). Cette connivence, cette amitié nous ont fait apprécier avec sympathie, quoique à distance, les combats ultérieurs de « Philip », la fondation du Breis, son engagement à nos côtés contre



Plogoff, pour la réintégration de la Loire-Atlantique, alors même qu'il était évident que l'appareil du PS ne suivait pas. Une fois le dur labeur d'implantation du PS réalisé, MP est de plus en plus apparu comme isolé (3), bien utile pour les difficultés de la gestion municipale mais relativement écarté des honneurs, des promotions et des candidatures à succès. On comprend sa déception de n'avoir même pas été présenté en place honorable sur la liste régionale du PS pour l'Ille-et-Vilaine. On voit aussi comme les préoccupations bretonnes sont étrangères à cette élection et au parti de gauche dominant. Ajoutons que le PS est bien peu reconnaissant à « Philip » d'avoir implanté le PS en Ille-et-Vilaine et d'avoir amené à ce parti nombre de militants pressés qui lorgnaient jusque-là vers l'UDB.

255 pages pour décrire la géographie de l'opinion politique en Bretagne, observer son évolution depuis le XIX^e siècle et depuis l'étude d'André Siegfried en 1913, décrire les changements de l'entre-deux-guerres, de la IV^e république, de la période gaulliste ; la vague rose et son reflux, le poids politique de la bretonnité (13 pages), les facteurs du comportement politique (35 pages), hommes, organisations et familles politiques (31 pages), les évolutions récentes : tout cela représente une brillante synthèse, utile pour une bonne compréhension de la Bretagne actuelle, Loire-Atlantique comprise (mais seulement survolée, faute d'avoir pu disposer d'une monographie approfondie).

Sans doute aurait-il été préférable de substituer au découpage départemental un découpage par pays : la ceinture radicale de l'est, de Combours à Derval, le pays de Redon, le Trégor et d'autres se moquent des limites départementales, mais, tel qu'il est, le livre est commode et

clair. Enfin, la géo-politique concerne la politique des Etats. Il s'agit ici de géographie de l'opinion politique, ce qui est tout de même très différent ! Une excellente cartographie (31 cartes) permet de faire soi-même nombre de rapprochements entre l'opinion politique et le type d'école prépondérant, la pratique religieuse, et surtout entre les différentes époques.

L'évocation de l'UDB ne manque pas de sympathie. « Le Peuple Breton » est évoqué à deux reprises favorablement, dont une fois en ces termes : « Le meilleur mensuel d'opinion est incontestablement le journal de l'UDB », la seconde, il est qualifié de « mensuel de grande qualité » (p. 145). Au moment où il évoque « les rigueurs » — bien légères — du centralisme démocratique de l'UDB, M.P. se fait exclure du PS. L'évocation des « purges » (sic) de l'UDB omet le fait que les seules exclusions nombreuses datent de début 1970. Il n'y a eu, pour l'essentiel, que des départs délibérés. Les exclusions n'ont jamais été idéologiques, et laissaient toujours la possibilité de revenir... six mois après. Régionaliste convaincu, M.P. semble mal comprendre la revendication nationalitaire, tout en admettant que les replis jacobins du pouvoir la justifient et tendent à la radicaliser.

Retenons que l'approche politique, historique, géographique, sociologique de la Bretagne rend le livre intéressant pour un large public. Les éditions « Ouest-France » semblent ne pas s'y être trompées, qui en ont particulièrement soigné la présentation (85 F).

(1) En témoigne la photo de M. Philipponneau, en 1^{re} page de couverture.

(2) Peu habitués à manier le pinceau.

(3) Ce que le PB a noté dès 1971.

Un ouvrage fondamental : Les députés bretons de 1789 à 1983

Rien ne prédestinait Jean Pascal, gallo qui exerça 38 ans comme pharmacien à Pontivy, à devenir historien électoral de la Bretagne. Conseiller municipal à 61 ans, suppléant de l'abbé Laudrin en 1973, il le remplace pour un an au Palais-Bourbon. Désormais, il a accès à la bibliothèque de l'Assemblée. En cinq années de travail, il boucle un gros travail de 810 pages dans lequel il examine chaque législature depuis 1791. Pour chaque élection, il étudie la conjoncture, le mode de scrutin, les pouvoirs de l'assemblée, la situation en Bretagne, avant d'énumérer, par département, les élus bretons et leurs tendances politiques. Une biographie présente chaque nouveau député et sa carrière. Leur vote lors des scrutins importants est analysé. Un index alphabétique de tous les députés bretons permet de retrouver rapidement ce qui les concerne. C'est parfois impitoyable : en 1940, les socialistes

COMPRENDRE LA POLITIQUE BRETONNE

« LE SEPARATISME BRETON » de M. Nicolas

Un énorme travail documentaire

C'est en primeur que nous avons pu prendre connaissance du nouveau livre de Michel Nicolas, aux Editions de Beltan, trois ans et demi après son intéressante « Histoire du mouvement breton » (Syros, 1982).

TITRE INADAPTE ?

Il s'agit en fait de la seconde partie de la thèse d'Etat de Michel Nicolas, sur l'idéologie du mouvement breton. Le travail a été bien mis à jour, puisque des informations datent de début 1986. Il est précédé d'une excellente introduction sur l'attitude constante de l'Etat français depuis la Révolution, vis-à-vis de ses nationalités. Le titre est inadéquat puisque l'étude concerne l'ensemble du mouvement breton ; mais la thèse de l'auteur est que tout le mouvement breton souhaitant l'émergence d'un pouvoir breton, donc d'un Etat breton, est séparatiste de fait. On pourrait objecter qu'une infime partie agit ouvertement pour un projet séparatiste et que nombre de militants s'accommoderaient d'un fédéralisme de type suisse ou allemand, ou d'une autonomie comparable à celle du pays basque et de la Catalogne dans l'Etat espagnol. En ce sens, l'amalgame autonomie-indépendance, cher aux Jacobins qui nous gouvernent, ne nous paraît pas se justifier. Le titre « Le nationalisme breton » aurait été plus adapté, quoique moins commercial et sensationnel. D'autant que les groupuscules proprement séparatistes ne sont pratiquement pas étudiés.

tes Blanche et Le Meaux votèrent les pleins pouvoirs à Pétain. Les 14 députés « de droite » ont voté, en 1981, contre l'impôt sur les grandes fortunes...

Des compléments évoquent les ministres bretons, les dynasties de députés, et fournissent l'évolution du nombre de voix des partis depuis 1958, pour les cinq départements bretons.

C'est donc un **livre de référence** non seulement pour la géographie électorale - M. Phlipponneau s'en est beaucoup servi pour son nouvel ouvrage - mais aussi pour l'histoire générale de la Bretagne, **Loire-Atlantique comprise** (1). Et les sympathies politiques de l'auteur disparaissent presque totalement derrière une objectivité remarquable. Bibliothèques et particuliers doivent disposer de ce livre indispensable (diffusion P.U.F. 350 F), qui nous amène jusqu'au deuxième gouvernement Mauroy.

J.J.M.

(1) dont l'auteur a dû financer l'impression (disponible en librairie ou chez l'auteur, 282 rue St-Jacques, 75005 Paris).



Michel Nicolas.

UN FLORILEGE

Puis l'auteur nous offre un historique utile de « l'Emsav », des origines à 1986, avant de faire une étude thématique du contenu du discours de l'Emsav, ordonné suivant sa triple ambition : raviver la conscience nationale, construire une économie nationale, promouvoir des institutions nationales. A travers un dépouillement approfondi des publications bretonnes, de « l'Avenir de la Bretagne » au « Peuple Breton », l'auteur essaie de montrer ce qui serait « l'invariant de l'Emsav ». Michel Nicolas montre que le mouvement breton a lui-même produit une contre-histoire nationaliste fortement influencée par les mythes de l'histoire officielle de l'Etat français. La démonstration est convaincante mais l'auteur ne cite pas une seule fois les cinq tomes de l'histoire d'Ar Falz-Skol Vreizh (sans doute la plus diffusée) parce qu'elle ne contribue pas à développer une légende dorée de la Bretagne. En évoquant les commémorations ultra-minoritaires de Ballon, Scrignac et St-Aubin du Cormier, l'auteur traite globalement de mouvements politiquement et socialement très différents. En ce sens, le langage des uns ne peut-être appliqué aux autres. Communes à l'Emsav seraient aussi l'analyse « qui consiste à imputer la situation économique catastrophique à l'Etat » et la revendication d'un pouvoir breton. C'est sans doute vrai, avec des nuances dans le contenu de la condamnation et des propositions.

Le livre présente un *florilège* bien classé des analyses et revendications bretonnes, justes ou fausses. Si la critique de la militarisation, des usines-pirates, de l'émigration forcée est souvent reprise par tous les milieux, après avoir été affinée par l'U.D.B., nombre d'autres exemples ne s'appliquent qu'à la droite bretonne. L'allusion aux « nations prolétaires » - qui traîne dans les écrits du P.N.B., puis du M.O.B. - n'existe pas à l'U.D.B., qui a réfuté cette notion dès 1969, sans l'avoir jamais fait sienne. C'est un peu le travers des travaux universitaires de faire un inventaire des analyses de l'Emsav sans distinguer celles qui paraissent fondées de celles qui sont fausses (1).

Enfin, le discours « breton » est souvent un contre-discours, un antidote,

inexplicable hors de son contexte de propagande centraliste effrénée, bien décrit dans l'introduction.

Le discours économique de l'Emsav est bien analysé, toujours par thème et non par organisation, suivant le choix de l'auteur. Cela conduit à majorer les positions défendues dans des revues ultra-marginales (Bretagne réelle, Ar Vro, Awel an Trec'h, Skoed, Bretagne-Action), bien que cela soit intéressant sur le plan documentaire.

DES IDEES QUI ONT AVANCE

Dans sa conclusion, Michel Nicolas résume le tronc commun idéologique de l'Emsav : « La stratégie n'a pas varié... elle ambitionne pour la Bretagne une large autonomie, situation qui s'est d'ailleurs copieusement banalisée en Europe. Considérés il y a quelques décennies comme maximalistes, les thèmes développés par l'Emsav appartiennent désormais... à l'arsenal des idées reçues... Les préoccupations qu'il accuse ne sont autres que celles formulées par le Conseil de l'Europe dans une recommandation de 1981 ».

Le propos s'actualise encore plus loin : « Une large convergence semble en mesure de s'esquisser autour des thèmes diffusés conjointement par l'Emsav et certains autres courants de pensée ou forces politiques... Des réserves se trouvent encore disponibles pour s'investir dans la bataille de l'identité bretonne ». Ne faut-il pas d'ailleurs voir une preuve de pérennité dans le fait que, deux siècles après son démantèlement et son anéantissement institutionnel, la Bretagne ait encore le pouvoir de féconder et inspirer des partisans. Cela montre bien que les revendications fondamentales des courants progressistes de l'Emsav peuvent parfaitement être comprises et admises, et qu'il ne s'agit ni de régionalisme désuet, ni d'indépendance, pour l'heure hors de question.

UNE MINE

On trouvera en annexe 26 textes « les plus marquants de la revendication bretonne », du discours de Mirabeau à la chartre de l'U.D.B. en passant par le programme S.A.G.A. et la première proclamation du F.L.B., une présentation des publications dépouillées (une centaine !), un index des noms cités, une chronologie, une bibliographie. C'est donc un instrument de travail et de réflexion, une somme documentaire considérable.

J.J.M.



le chou

peintre
en
lettres

48, rue du Dourjacq
29200 BREST
Tél. : 02.61.41

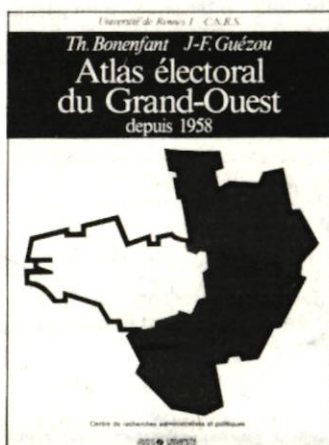
Bonne feuille : un extrait de l'introduction de Michel Nicolas

En conséquence, l'idée d'une nation française conçue dans ces termes ne saurait être tenue pour la traduction d'une identité sociologique ou culturelle commune, laquelle n'existe pas. L'Etat français, en effet, a la propriété de faire coexister une grande diversité de peuples. Mais, selon une enquête présentée par l'abbé Grégoire en 1794, plus de la moitié des « nationaux » ignore la langue française elle-même !... Sur un autre plan, dans la plupart des provinces au caractère identitaire très marqué, les menées contre-révolutionnaires sont les plus virulentes ; elles sont jugées attentatoires à l'unité nationale et paraissent devoir mettre en péril, sur le terrain de la réalité physique, la fiction énoncée au plan juridique. Afin de lever cette contradiction, les révolutionnaires parisiens, et à leur suite tous les dirigeants, de quelque appartenance publique qu'ils soient, vont dès lors mettre tout en œuvre pour tenter d'accorder la réalité à la fiction.

Il convient par conséquent de traduire « unité nationale » par « processus d'unification nationale ». Car en France ce n'est pas la nation qui précède l'Etat, mais l'Etat qui précède la nation. L'Etat se trouve investi de cette façon d'une « mission » de nature quasi-religieuse destinée à apporter la raison, les lumières et les bienfaits de la démocratie et de la souveraineté nationale aux « provinces » ataviquement prédisposées à retomber dans les leurres obscurantistes de l'Ancien Régime. Sous la direction du personnel politique parisien, tous les moyens sont mobilisés en vue d'assimiler culturellement et linguistiquement les peuples qui ne participent pas de « la culture française », laquelle est conçue comme véhiculant seule le progrès : forger la nation implique ainsi de balayer non seulement la culture populaire, mais aussi et surtout les cultures populaires, manifestations provocantes d'une pluralité d'identités allogènes rétrogrades et ténébreuses. On se livre alors à une véritable entreprise de colonisation à l'intérieur des frontières : de façon symbolique, les nouveaux fonctionnaires placés à la tête des départements, le 28 pluviôse an VIII, ne reçoivent-ils pas l'appellation donnée sous l'Empire romain aux gouverneurs des provinces conquises ? Plusieurs travaux ont montré que jusqu'à la fin du XIX^e les ruraux, qui constituent plus de la moitié de la population, sont considérés comme de véritables « sauvages » à civiliser ; les observateurs ou voyageurs ne manquent jamais d'observer une similitude entre les paysans des différentes régions et les populations des colonies.

Quelques réserves

A trop voir « l'Emsav » comme un tout, on risque la caricature. L'U.D.B. n'a jamais parlé de nation bretonne. Une oligarchie dirigeante dans ce parti ? Un recrutement intellectuel ? Cette critique des années 70 a fait long feu et ne rend pas compte de la réalité, à moins de considérer un travailleur social ou un fonctionnaire des douanes comme des puissances d'argent. Il serait intéressant de confronter cette analyse avec la réalité actuelle... du P.S. Si l'on étudiait « le mouvement politique français » dans son ensemble, avec sa composante globale (le chauvinisme), une étude par thème aboutirait à des rapprochements intéressants mais en gommant l'opposition droite-gauche, on passerait sans doute à côté de l'essentiel.



« Atlas électoral du grand Ouest depuis 1958 »

Ouvrage de Th. Bonenfant et J.-F. Guézou, cet ouvrage regroupe les trois « régions de programme » de Bretagne, Basse-Normandie et « Pays-de-Loire », c'est-à-dire l'essentiel de l'aire de diffusion d'Ouest France. Le cadre régional est donc assez hétérogène, comme l'unité de base, la circonscription électorale. Les nuances géographiques importantes, qu'on ne peut parfois déceler qu'au niveau du canton ou de la commune, n'apparaissent donc pas clairement. L'intérêt est, pour chaque élection, trois à cinq cartes, une nomenclature classée des partis, un examen de la participation puis des résultats du 1^{er} et du 2^e tour, des résultats du « grand Ouest » et de la moyenne française. Bonne source de données mais on appréciera que le livre de M. Philipponneau nous restitue les données de la Bretagne intégrale. 57 cartes et de nombreux graphiques. (Ouest France Université, 260 pages. Analyse rapide mais intéressante du « vote breton »).

Demande d'emploi

Cadre socio-culturel, 43 ans, 2 enfants, formation INFAC, diplômé d'Etat C.A.P.A.S.E.-D.E.F.A. (= bac + 3), 15 ans expérience direction gestion équipements + 7 ans direction librairie, CHERCHE, urgent, poste à responsabilités. Le Goff, 12 rue Paul Déroulède, 22410 Saint-Quay-Portrieux, tél. 96.70.46.76.

Les éditions BELTAN
présentent :

LES BIBLIOPHILES DE BRETAGNE :

- P. Galliou, *L'Armorique romaine*.
- R. Leprohon, *Vie et mort des Bretons sous Louis XIV*.
- B. Frélaut, *Les nationalistes bretons, de 1939 à 1945*.
- M. Nicolas, *Le séparatisme en Bretagne*.

BELTAN-DOCUMENTS VIVANTS

- F. Dantec, *Un marchand de vin du Finistère*.

AUX EDITIONS ALREA :

- Y. La Prairie, *Une plume à la mer*.
- Gw. Le Scouëzec, *Le peintre M. Le Scouëzec*.

Editions Beltan, 43 rue Saint-Michel, 29112 Brasparts,
tél. 98.81.43.03.

Diffusion Breizh



le peuple breton

Mensuel - Edité par les Presses Populaires de Bretagne - 43 rue de Kerampont - 22300 Lannion (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : J. Gicquel ; secrétaire : M. François ; trésorier : J. Guégan.

Composition et impression : IMPRAM - 22300 LANNION

REDACTION

Administration, abonnements : BP 301 - 22304 Lannion Cedex.

Publicité : J. Le Guellec : tél. 98.43.01.37.

Directeur de la publication : J.J. Monnier.

C.P.A.P. : 66.132. Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1986.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Joindre la dernière bande d'expédition et 5 F en timbres pour frais. Merci.

W. Greaves : L'expérience d'un grand professionnel

Dans notre numéro précédent, nous avons publié une interview du cinéaste noir américain Larry Clark, interview au cours de laquelle il rendait un hommage appuyé à son aîné, William Greaves. Peut-on dire de Greaves qu'il est celui sans qui le cinéma noir américain d'aujourd'hui n'existerait pas ? Peut-être ; professionnel, il en connaît les divers rouages, il a été acteur, puis réalisateur, animateur du « Black Journal » (première série de télévision entièrement réalisée par les noirs des Etats-Unis) à la télévision, producteur, homme de médias, il a imposé par ses images directes la reconnaissance des droits d'une communauté, il a permis, dans son sillage, la reconnaissance de multiples talents.

A Douarnenez, où étaient présentées plusieurs de ses œuvres et notamment « Still a brother », une étude critique et caustique de la classe moyenne noire, nous avons convenu avec lui d'une rencontre de 20 minutes ; et puis, nous trouvant dans le même restaurant, il est venu vers nous à la fin du repas ; cela a duré bien plus de vingt minutes ! Cordial, l'air de s'amuser de questions qu'il a dû entendre 100 fois, des réponses qu'il donne, mais sachant être très précis sur l'essentiel, tel nous est apparu William Greaves dont nous ne donnerons pas ici, en raison des circonstances mêmes de la rencontre, une interview traduite comme nous l'avions fait pour Clark, mais une synthèse des propos.

Le Douarneniste

Je trouve qu'il y a à Douarnenez un climat de franchise, de simplicité, de chaleur. C'est extraordinaire de voir le niveau d'intérêt d'Européens blancs pour le cinéma noir, vu l'importance de la distance et des questions posées : l'égalité des chances de minorités dans un pays qui se dit démocratique.

Si une démocratie reconnaît la valeur de la culture de ses minorités, alors c'est une vraie démocratie.

La France devrait traiter ses minorités comme elle souhaite que les Français soient traités en Afrique du Nord. J'aime Paris, j'aime la France. Je dirais que je n'aime pas la façon dont les Français se conduisent au Sénégal. Je suis heureux qu'en France il y ait des gens qui essaient de changer les choses et d'avoir plus de démocratie. C'est comme dans un western, il y a le bon et le mauvais, ceux qui luttent pour les droits de l'humanité et ceux qui s'efforcent de détruire tout. Ce serait horrible que l'Amérique ait la même mentalité qu'au temps de l'esclavage ou qu'il y a 30 ou 40 ans. Avec la perspective d'un éventuel holocauste atomique, il est important que les gens de bonne volonté l'emportent.



W. Greaves à Douarnenez, en famille.

Par exemple l'Afrique du Sud, c'est quelque chose de vraiment horrible, j'espère que les choses changeront grâce à l'action de certains à l'extérieur ou à l'intérieur du pays et sans trop de victimes.

Le producteur

Pour ce qui est de mon expérience de producteur, je suis venu au cinéma pour changer l'image que les blancs avaient des Afro-américains. Puis mon objectif s'est élargi à des perspectives plus larges : théâtre, écologie, films de fiction, documentaires, télévision... au fur et à mesure de ma propre progression philosophique et psychologique.

J'ai rencontré des problèmes de discrimination qui m'ont fait partir vivre au Canada. Je suis revenu parce que le climat changeait. C'était l'époque de Luther King, de Malcolm X..., des droits civiques, on avait obtenu certaines garanties dans les emplois, pour les votes...

Quant au « Black Journal », je ne l'ai pas créé, mais j'en ai été le premier producteur exécutif noir aux USA. Nous étions financés par de grandes sociétés (Ford, Carnégie...). 70 % de l'équipe était noire. C'était donc aux mains des noirs et on y traitait des besoins et des préoccupations de la communauté noire à un moment de troubles civils. C'était un moyen de s'adresser aux noirs et aux blancs et pour la communauté noire de s'exprimer. Car une des raisons était l'impossibilité pour les noirs de faire connaître leur point de vue à la télévision.

J'ai arrêté au bout de deux ans parce que j'ai créé ma propre firme : « William Greaves production ». Je ne sais pas exactement ce qui s'est passé mais le « Black Journal » a disparu pour des raisons assez obscures.

Aujourd'hui dans les studios de télévision, il y a des travailleurs noirs mais il n'y a plus d'émissions contrôlées par les Afro-américains.

Est-ce qu'il est plus difficile de travailler avec Reagan ? Il est très conservateur et ne s'en cache pas. Il est plus difficile de travailler maintenant parce qu'on dispose de moins d'argent pour la production à caractère social aujourd'hui qu'il y a deux ans.

Mes films sont très bien accueillis dans la communauté noire, étant donné son grand degré de conscience à l'égard des problèmes de liberté et de dignité. L'évolution future de la production noire sera fonction du climat social et politique en Amérique, selon que ce sera à l'été ou à l'hiver. A l'époque de l'esclavage, c'était le thème de la libération, après la guerre de sécession : comment construire un pays, puis les intérêts se sont diversifiés. Si le climat est plutôt à l'hiver, le cinéma noir devient beaucoup plus militant.

W. Greaves
et l'action culturelle

Il est très difficile dans la pratique d'opposer l'action culturelle et l'action politique. Le jazz est une forme de révolte contre l'esclavage. Vous voulez la justice, l'égalité, être reconnu et respecté, la création exprime tout cela.

Les racines africaines et l'héritage culturel africain ? Il y a beaucoup de civilisations africaines et quand les gens sont transplantés d'un pays à l'autre, il y a des éléments de civilisation qui se maintiennent. Si les Européens avaient été emmenés en esclavage (comme certains l'ont été) par les Egyptiens, une fois libérés, ils rechercheraient leur civilisation d'origine. Ceux qui sont originaires d'Europe font référence aux cultures européennes, c'est la même chose pour nous. C'est un facteur d'enrichissement de la culture américaine et non un facteur de division.

M. LE TREUT, P. GUEGUENIAT
Y. JARDIN

POBL VREIZH

Glizh-Arc'hant

Romant kazetenn
diembann,
gant Fanch Treger

navet rann :

Meurlarjez Lanleger

Deuet e oa miz c'hwevrer hag ar goanv kriz, erc'h ha skorn. Na oa ket brav ober war-dro al loened gant ur seurt amzer ; setu e kave plijus tud Glizh Arc'hant, kozh ha yaouank, tostaat ouzh an oaled da domman o izili kropet, ur wech echu o labour ganto ha lakaet koan war an tan. Gant an tad kozh e veze graet un tantad d'an abardaez-noz, bemdez e-pad ar goanv. Gouzout a ouie heman dibab ar c'heuneud, ar c'hrenn hag ar c'hefiou, derv pe dilh, ha c'hwezhan tan hep ober moged na stlabez.

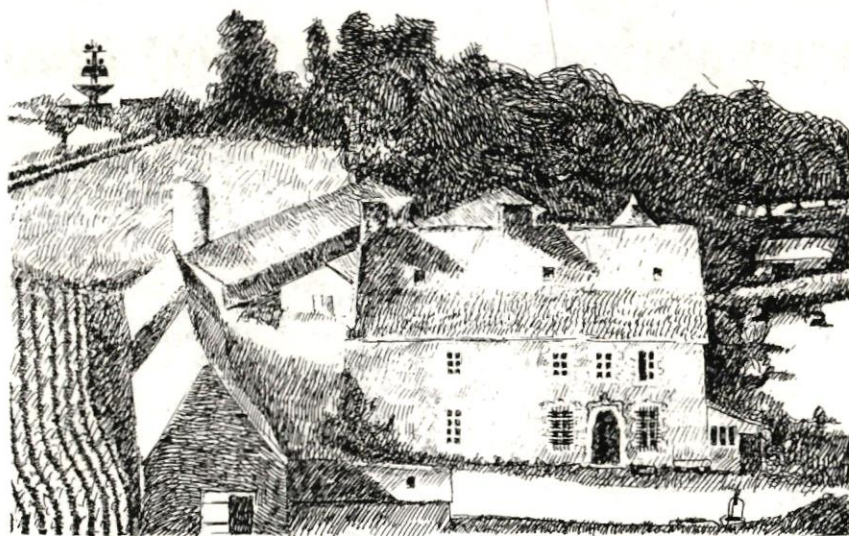
Mont a rae neuze ar gaoz en dro diwar-benn bep seurt traoù : an amzer, al labour o chom d'ober, ar votadegoù o tostaat, Meurlarjez o c'hoari e baotr e Lanleger hag all... Peurvuian e veze ar post tele en-dro met den na selle aketus outan, un taol lagad gwech ha gwech all hepken, dreist holl ma tifi pe ur ger brezhoneg bennak digant unan eus an aotronez-se, ur ral a wech abaoe ma oa skarzhet kuit hor yezh diwar ar pemdez.

— Gwechall, eme Goneri gozh, e veze graet Meurlarjez e pep keriadenn. Mont a rae an dud vasket eus an eil ti d'egile en ur cholorian hag en ur ganan. Klasket e veze gouzout piw e oant en ur ginnig dezho da zebrin ha da evan hag a-wechou e veze tennet o maskl diganto. Plijadur a veze, me a lâz deoc'h !

— Na blij ket kement-se d'an holl, eme Marianna. Klevet am eus bet, pa oan yaouank, Aotrou Person Plouarmel o todilhonin war ar yaouankizou sodet o fenn dezho, emezan, gant Meurlarjez.

— O ! paotred Mai-Robin na blij ket re ar jeu dezho, kennebeut, eme Herve. Pa oan bihan eo bet draillet ma maskl din gant unan anezho war hent Plouber du-hont. Ha c'hoazh am boa bet div skouarnad digantan.

— Ya, eme Goneri adarre, gwechall e sonje d'ar veleien kerkoulz ha d'an dud e karg e oa Meurlarjez un digarez evit an holl, zoken evit an dud a-feson, da ren ur vuhez zizurzh e-pad un nebeut devezhiou. Ha ne oant ket evit gouzanv kement-se. Ha gwir eo e veze debret hag evet betek re a-raok ma tigore ar c'horaiz, amzer ar yun hag ar vijil. Gwir eo ivez e veze eilpennet pep tra : ar re binvidik



gwisket a bilhou hag a druilhous, ar beorien fichet brav evit ur wech. Dilhad paotred a veze gant ar merc'hed ha dilhad merc'hed gant ar baotred. Kemmesket pep tra neuze ! zoken er c'hoariou. Degouezhet eo bet din pa oan yaouankoc'h tremen dre Werleskin da genver Meurzh al lart. Gwefed 'm eus c'hoari « boullou pok » evel 'vez laret du-hont hag er c'hoari-se eo brasoc'h ar mestr, ur voull goad daouhanteret, eget ar boullou pok, pale-dou beuz plomet anezho. Ar c'hontrol bev eus ar c'hoariou boullou boutin eta !

— Ac'hanta, eme Jakez, n'eus ket kalz a chenchamant a-benn ar fin. Nebeutoc'h a draou war ar maez marteze ha muioc'h e kerioù 'zo, evel Douarnenez, lec'h ma vez Den Paolig o c'hoari e baotr pe e Lanleger lec'h eman Meurlarjez o ren an abadenn.



— Koulskoude n'eo ket memestra ken, eme e dad. Na vez ket gwelet « strouilh » ken.

— Petra eo se « strouilh » ? a c'houlennas Jakez.

— Feiz, ma mab, tud strujet fall ha gwisket falloc'h c'hoazh, ar fallan posupl, lous brein alies oc'h ober ardou fall eus ar seurt n'az teus ket gwelet biskoazh. N'eus ket pell c'hoazh e veze ur « c'honkour strouilh » d'al lun. Stripou, stronk, bouzellou loened dispennet, krec hin lapined, pluv yer ha kement loustoni a zo a veze ganto a-istibilh ouzh o zruilhous.

Bez 'e veze me lâz dit meur a loukenn, a louskenn, a liboudenn, a gantouilhenn, a gouilhorenn, a huloc'henn, a strouilhenn, a laouegez war bavez Lanleger en deiz-se. Ur rukun da weled !

— A, ya. Bez 'e vez c'hoazh hiniennou,

eme Jakez, e kerzhadeg ar sul goude kreisteiz, gant o bruched noazh hag o jubile pe o « fiti bord » (1) pintet uhel war o fenn. Ma, mont a rin disul d'ober un tamm tro ma na vez ket re yen an amzer.

— Ma faotr bihan, eme an tad kozh, n'eo ket pas vi en oad din-me ez i d'ober Meurlarjez. Breman eo ret dit mont, sur n'eo ket marteze. Pa oamp en oad dit ni a lâre :

« Meurlarjez ! Meurlarjez !

Me garje 'vefe bemdez

An eost div wech ar bloaz

Ha Gouel Mikael bep seizh bloaz »

Padout a ra pemp devezh goueliou Meurlarjez Lanleger. Digoret e vezont d'ar sadorn pa erru an Aotrou Meurlarjez en Ti hent-houarn. Degemeret e vez gant kalz a zoujans hag a blijadur ha dao dezhi diouzhtu ! D'ar sul goude kreisteiz e vez ur gerzhadeg pe gentoc'h ur charre dre ruiou kêr. Ur bern tud dic'hizet war droad pe war girri a bep seurt, treuzfurmet, darn e tiez, darn all e bagou pe dreniou, pe draou all c'hoazh. Ha kanfarded pignet warno a druilhados evel taoliou gwenan. Ha musik, ha trouz, ha cholori ha tarzhadennou strakerezed, ha konfeti ha dour flistret gant bisaj an arvesterien. Ha bugale o krial, doan dezho rak ar masklou.

Gwisket e furlukined Jakez ar Sidaner hag Annaig ar Rouz a gerzhe da heul ar re yaouank all deuet da c'hoari las da Lanleger d'ar sul goude kreisteiz. Dont a raent gwech ha gwech all betek ribl ar ru da hegasin un arvester bennak anavezet ganto. Neuze e save youc'hadennoù ha c'hoarzhadeg forzh pegement.

Nag a dud ! Hag a vasklou ! masklou kaer ha masklou vil, pennou distumm, luch, born, kignet, pennou ankoù evel hini Erwanig Blouilio. Pennou bras ivez, pennou bras eus ar politikerezh pe pennou bras gwirion, dre o ment, da nebeutan. Ha neuze pennou all, pennou adrenv, feskennoù noazh daoust d'an amzer yen ; ha da echuin war e garrons uhel, lart evel ur c'hoz ha ruz e gogenn e Veurded Meurlarjez, roue ar goueliou. Ha dansou diouzh an noz ha dansou adarre d'al lun, musik en davarnioù, ha redadeg servijerien an ostalerioù ha me oar me petra c'hoazh ?

D'ar meurzh, meurzh al lart, eman devezh ar vugale. Tremenoù daou vil anezho

AFRIKA AR SU :

2) ISTOR VERR

Tamm ha tamm e yae niver ar v-Boered (Boeren a dalvez kouer e hollandeg) war vrasaat, kenkouez ha an douarou ma oant mistri warno. E dibenn ar XVII ved kantvet e oa un drevadenn a 30 vil a dud, an hanter anezho o vezan sklaved.

Evit bezan klok e kenver istor ar re wenn e Afrika ar Su, ez eus da venegin ivez donedigezh un toullad mat a Huguonot c'hall e 1688 ; deuet da gaout repu e-touez o c'hengredennerien goude terri-digezh an Edit a Naoned. En em henvellaat a reas ar C'hallaoued (hag an Alamaned ivez diwezhatoc'h etre 1848 ha 1858) ouzh ar v-Boered aes a-walc'h. Hogen, gant ur rumm nevez a zivroidi e vo dishenvel krenn ha startoc'h an traou.

Trevadennidi nevez : ar Saozon

Aloubet e 1795 gant al lu gall, e koll war un-dro Bro Holland he frankiz hag he mestroniezh war Trevadenn Afrika ar Su. Aloubin a ra Bro Saoz Afrika ar Su, goude trec'h Trafalgar e 1805. Kegin a ra a-benn neuze un eneberezh kaled etre rumm an drevadennidi gozh, deuet da vezan Sudafricaned da vat, ha rumm an drevadennidi nevez staget ouzh an Impalerer Breizhveuriad. An eneberezh-se ez eus anezhi bepred evel ma wellimp pelloc'h.

An Trek Bras

E 1820 e teu 5.000 trevadenn saoz. Ar v-Boered, ne fell ket dezho plegan dirak ar re nevez deuet hag a zo krenvoc'h egeto. Terridigezh ar sklave-rezh e 1834 a lak anezho en arvar da goll mestroniezh war o doare bevan a vez o hini abaoe daou c'hant vloaz endeo.

Loc'ha a reont ar c'h-Kap gant ar spi digerin douarou nevez. Treuzin a reont un

natur a-enep ma vev loened gouez enni Beajin a reont gant kirri pounner goloet gant lien ha stlejet gant oc'hen. Bloavez-hiou 1835 ha 1836 a zo mare an « trek bras » (ar veaj vras). Da vare avanturenn vras-se an d-Trekkered an hini eo ez eo bet ganet emskiant vroadel an Afrikaanered, ha ganti o c'hoant taer d'en em virout « glan » diouzh kement levezon a c'hellfe dont eus an diavaez eus o c'homuniez.

Shaka ar Brezelour Zoulou

Darn eus an Afrikaanered a gemer hent an Natal. Rankout a reont enebin ouzh ar vrezeliusan bobl a vez e-touez ar re zu. Shaka, penn bras ar Zouloued, a zo o klask astenn ec'h impalaeriezh war ar poblou du all tro war dro. Brezelioù a vez etre 1815 ha 1850. En hengoun komzet eus ar v-Bantoued e reer eus ar c'houlz-se « Difaquane » (an Islonk, an Apokalups).

(En amzer a-vreman ez eo troet an a-duidi gant ar Galloud Du d'ober eus Shaka ur c'hadour meur eus o stourm). Tec'hout a ra ar poblansou du chomet bev kuit pell alese (e Matabeleou) pe e lec'hioù diaes da vezan tizhet evel ar Sothoed (Lesotho a-vreman).

En em gannan a ra tenn ar v-Boered ha ar Zouloued. Hogen, war lec'h meur a zarvoud ez eo gant ar Saozon e ya ar maout. Trec'h int war an daou all. Tec'hout a ra ar v-Boered neuze evit azstrola gant o c'heneiled all evit sevel div republik vihan : Stad Dieub Oranj, ha Republik An Transvaal. Goude an holl vrezeliou-se e voe resisaet dispartian and doarou etre ar meuriadoù du, ar v-Boered hag an Impalaeriezh Breizhveuriad. Sonjal a rae d'ar v-Breizhveuriz ne oa ket tu d'ar re zu ha d'ar re wenn bevan a-gevret war an hevelep douarou. A-se e teu darn vrasan bevennou ar Bantoustanoù pe Homeland-dou a vremen.

Ur Boblans nevez : An Indeziz

E 1860 e tegas ar Saozon labourerien-douar eus an Indez evit o lakaat da labourat e korzezi-sukr an Natal. Difennet e vez outo mont da Stad Dieub Oranj dre ma vez re a cheu etre ar Zouloued hag an Indeziz. E 1893 e teu Gandhi, o vezan breutaer, e Afrika ar Su evit harpan e genvroidi. E 1894 e sav an « Natal Indian Congress » a zeu da vezan an « South African Indian Congress » goude e zistro da Vro Indez. Gwellout a rimp pelloc'h petra eo deuet diskennidi an Indeziz kentan. Evit ar mare, kendalc'homp enta, mar karit, gant steunvenn an Istor.

Ar Brezel Bras etre ar Saozon hag ar v-Boered

E 1870 ez eo dizoloet aour e Transvaal. En ur ober dek vloaz e teu 90.000 bennak a Europiz eno. Nac'het e vez outo ar gwir da votin gant an Afrikaanered. Ar Vro Saoz, hag he doa c'hoant abaoe ur pennad mad a amzer lakaad h c'hraban-nou war ar mengleuzioù aour, e embann Republik an Transvaal stag ouzh Breizh-

Veur e 1877. Tri vloaz goude e tarzha brezel saoz-boered kentan. Cecil Rhodes e penn ar v-Breizhveuriz, ha Paul Kruger e penn an Afrikaanered. Hunvreal a rae Cecil Rhodes sevel hentou-houarn o dije treuzet Afrika eus ar c'hreisteiz betek ker g-Kaero evit rein tu da Vro Saoz da vezan mestrez vras war Afrika a-bezh. Bloaz goude e teu Republik an Transvaal da vezan dieub en-dro. Etre 1899 ha 1902, ez eus brezel adarre. E-pad daou vloaz hanter e klasko 500.000 bennak a v-Breizhveuriz da lakaat d'ar muian 90.000 a v-Boered da blegan. Da lavarout eo ul lu gwirion a-enep kouerien aet da soudarded. Lakaet e vezint da blegan a-benn ar fin. Disoc'h ar brezel : tost 100.000 den maro ha dreistholl un troc'h bras etre an div gomuniez gwen.

Ganedigezh unvaniezh Afrika ar Su

Aet an trec'h gant ar Saozon ez eus krouet ur Stad nevez : Unvaniezh Afrika ar Su, gant an div rannvro saoz, Rannvro ar c'h-Kap, hag an Natal, ha gant an div rannvro afrikaan, An Transvaal, ha Rannvro Stat Dieub an Oranj. E 1910 e teu an Unvaniezh da vezan ezel eus ar c'h-« Commonwealth ». An hollandeg a zo lakaet da yezh ofisiel e-kichen ar saoz-neg. An afrikaaneg an hini eo a gemero plas an hollandeg e 1925. Ganet e oa bet ar yezh nevez-se diwar an hollandeg gant levezonnoù a-bep seurt degaset a rumm da rumm gant ar v-Boered, betek dont da vezan yezh vroadel wirion an Afrikaanered.

Daoust d'ar re-se bezan bet trec'het gant ar Saozon ha kouerien dreistholl, e kemeront perzh muioc'h mui e ekonomiezh ar vro, ha dreistholl muioc'h mui er c'halloud politikel.

E 1931 ez eo emren an Unvaniezh. E 1948 e teu ar Strollad Broadelour Afrikaan e penn ar Stad. A benn neuze e vo savet diazezoù sistem an Aparteid. Mogerioù an Toulbac'h-se a yelo war grenvaat a vloaz da vloaz goude-se. Ar Mezeg Malan, pastor e « Dutch Reformed Church » a zo lakaet da brezidant. Un a-duad taer eo gant an hanbarzhadur (ségrégation). N'eo ket souezus gwelout un den a ilizo tegouezhout e penn an aferioù politikel. A-viskoazh eo bet ar relijion, o relijion brotestant dezho, gant an afrikaaneg, simant solud komuniezh an Afrikaanered.

(da vezan kendalc'h)



Jil Killevere, 27 bloaz, Penn Listenn Kember Breizh, Il-ha-Wilan (35).

Meurlarjez Lanleger (Kendalc'h)

a gerzh dre ruiou kêr, plijadur ganto leizh o ler gant o gwiskamantoù iskiz, stad enno pa n'eus ket a skol peogwir eman ivez hiziv devezh an Aotrou Maer. Mont a raint bremanzon da zansal pe neuze war ar c'hae lec'h m'eman abaoe ur sizunvezh an otoioù bihan, ar gazeg-vêzevenn, ar c'hirri-nij o vont en-dro evit brasan plijadur yaouankiezh Lanleger ha tro-war-dro.

Pa zeu Merc'her al ludu e vez erru skuizh Lanlegeriz ha skanv yalc'h meur a hini anezho. « N'eus forzh pegen kaer e vez ar pardon eo ret dezhan kaout ur fin bennak » a lavar ar gaos. Setu d'abardaez noz e vez barnet Meurlarjez d'ar marv, c'hwezhet an tan ennan ha taolet e ludu e-barzh ar ster Leger. Un tamm cholori da heul, ur bannac'h diwezhan lipet buan ha buan ha setu an holl d'ar gêr hep sonjal e oa gwechall-gozh Meurlarjez ur seurt arouez, arouez ar goanv, evit hon hendadou. Hag e ludu o vont gant red an dour promesa an nevez amzer goude ar yenijenn, an avelaj hag ar glaveier.

(Da vezan kendalc'h)

Notenn : jubile, piti bord, koef bihan Bro Dreger.

Il y a du breton sur le Minitel !

Le vidéotex connaît aujourd'hui un véritable succès auprès du public. Avec le vidéotex, la communication électronique fait véritablement son entrée dans les foyers. Avec le minitel, vous pouvez connaître dans la minute les prévisions météo, l'état de votre compte en banque, les informations sur les nouvelles techniques agricoles, le guide pratique et quotidien de la famille, etc.

Et vous pouvez passer commande, aussi rapidement, aux organismes de vente par correspondance après avoir, bien sûr, interrogé, toujours par minitel, les essais comparatifs proposés par l'Institut National de la Consommation.

Et vous pouvez aussi connaître la liste des festou-noz prévus pour le prochain week-end ou les derniers livres et disques parus en Bretagne. C'est ce que propose depuis un an le CRIB, centre rennais d'information bretonne en offrant Kelaouenn, la première application télématique bilingue breton-français à l'intérieur du magazine télématique TOM (Télématique Ouest Atlantique). Le magazine TOM est lui-même réalisé par l'Association Télématique de l'Ouest (ATO), composée de 5 partenaires, SEMAEB, Ouest-France, Havas, la caisse primaire d'assurance maladie d'Ille-et-Vilaine et la ville de Rennes. L'UPRACB, l'Union du Pays de Rennes des Associations Culturelles Bretonnes dont le CRIB est l'émanation, réalise le magazine. Celui-ci est édité par la SEMAEB.

Comment ça marche ?

Kelaouenn utilise la fonction « kiosque » mise en place et gérée par l'administration des télécommunications, qui offre un système de tarification particulier :

- La taxation est indépendante de la distance. L'utilisateur du minitel paiera la

même somme, qu'il soit Rennais, Brestois ou Parisien. Soit 0,77 F toutes les 45 secondes, qui seront imputés sur la facture téléphonique à venir. Les 5/8 de cette taxation sont reversés par les Télécoms au gestionnaire du serveur qui rémunère ainsi les services qu'il offre.

Comment lire Kelaouenn

- Composez à partir de votre poste téléphonique le 36 15 91 77

- Attendez la tonalité aiguë et appuyez sur la touche « connexion/fin » du minitel.

- Taper TOM sur la ligne code affichée à l'écran, puis ENVOI.

- Choisissez alors Kelaouenn en tapant KELA puis ENVOI.

- Vous découvrez alors le menu...

(Voir photo de couverture).

Depuis le 9 février 1985, date du premier numéro, Kelaouenn a acquis une certaine audience et fidélité du public.

La majorité des appels vient du pays de Rennes, du pays nantais, du Trégor et de la région parisienne. Les professionnels des radios privées ou d'Etat (RBO) utilisent également le journal télématique qui a alors fonction de mini agence de presse.

Kelaouenn utilise le breton et le français de manière complémentaire comme véhicule d'une information renouvelée chaque semaine. A ce titre, on peut dire que Kelaouenn est le seul magazine d'information couvrant actuellement la Bretagne.

Le magazine Kelaouenn réalise également des opérations ponctuelles. Ainsi pour le Festival du Cinéma et des TV celtiques, un magazine « Festival » réactualisé chaque jour a été réalisé.

Jakez GICQUEL

REEDITION :

un ouvrage de 1904

Y. PICARD

L'OUVRIER
AGRICOLE

SAINT-POL-DE-LEON



Hervé Person a souligné, dans ces colonnes (P.B. de décembre et janvier) combien la condition des ouvriers agricoles bretons a été peu étudiée de façon globale. En rééditant, avec l'ASAVPA du Finistère, « L'ouvrier agricole de St-Pol-de-Léon » de Yvonnig Picard, ouvrage paru en 1904, il nous permet d'avoir une idée précise de cette condition au cœur du Léon maraîcher (1). Il s'agit d'une enquête minutieuse qui aborde successivement les conditions d'embauche (parfois à 2 heures du matin sur la place de St-Pol), de travail, d'alimentation, de rémunération au jour le jour, mois après mois, avec une totalisation mensuelle et le calcul du revenu moyen quotidien, compte tenu des jours chômés. Avec 0,71 F par jour pour un « placenner » et sa famille, loyer payé, la misère était bien présente, dans une région pourtant relativement riche, mais économe à l'excès. L'ouvrier agricole de La Feuillée, dans les Monts d'Arrée plus pauvres, gagnait un peu moins mais pour beaucoup moins d'heures de travail, avec beaucoup de possibilités d'améliorer l'ordinaire. L'ouvrier des villes, lui, gagnait beaucoup plus (de 3 à 5 fois plus, en gain effectif). Y. Picard concluait que « sans les secours et la charité, les familles ouvrières agricoles (6-8 personnes en moyenne) mourraient de faim ». Les secours sont évoqués ensuite, avant que l'auteur formule des demandes de réformes à M. de Guebriant, maire de St-Pol. Une seule fut satisfaite : la création de jardins ouvriers. Non, les campagnes bretonnes du début du siècle n'étaient pas un eldorado.

(1) en vente chez Calligrammes, 18 rue Fréron, Quimper (50 F + 5 F de port).

« Au Gai Tic-Tac »

31 av. de la Gare - QUIMPER
Tél. 98.90.31.24

12 r. Pasteur - ROSPORDEN
Tél. 98.59.21.42

1 r. des Forges - PONTIVY
Tél. 97.25.10.28

Les meilleures marques d'horlogerie Quartz
Toute l'orfèvrerie

Nos articles en Or à des prix très compétitifs
ATELIERS DE REPARATIONS

Pour renforcer la Bretagne qui se bat

BULLETIN D'ADHESION

Nom Prénom

Adresse :

déclare vouloir adhérer à l'UDB.

Signature :

A le 19

Adressez ce bulletin (découpé ou recopié) à U.D.B. - B.P. 215 - 44007 NANTES Cedex

Rejoignez l'U.D.B. !



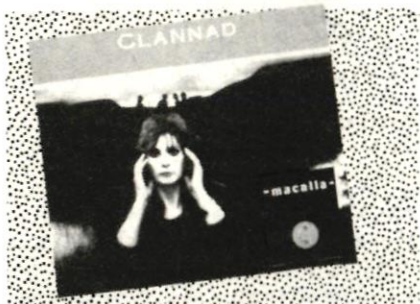
SELAOÛT

DISQUES

L'Irlande comme si vous y étiez...

Ce mois-ci, le Peuple Breton vous invite au voyage et vous offre un embarquement pour l'Irlande, où la musique traditionnelle connaît encore de beaux jours. Une manière comme une autre de préparer les vacances qui, mais oui, mais oui, se rapprochent à la vitesse grand V. Un peu d'optimisme que diable !

CLANNAD : « Légend » (Tara Records 3012) et « Macalla » (RCA, PL 70894).



Voici les deux derniers enregistrements d'un groupe qui fait preuve, pour l'Irlande, où les formations musicales ont une fâcheuse tendance à l'autodestruction, d'une longévité plutôt étonnante. Mais il faut dire que Clannad, depuis sa création, a vécu une sérieuse évolution. De groupe purement traditionnel à l'origine, il s'est orienté ensuite vers une musique « folk-progressive », puis vers une musique « progressive » tout court.

Car il faut réellement bien tendre l'oreille pour percevoir l'inspiration traditionnelle dont se réclame encore le groupe.

C'est assez net avec « Légend » (qui est en fait la bande originale d'un téléfilm britannique « Robin of Sherwood ») où subsiste malgré tout un fond d'inspiration médiévale et où surnagent quelques morceaux d'inspiration irlandaise dont le très beau « Together we » que vous avez peut-être eu l'occasion d'entendre sur RBO.

C'est encore plus net avec le dernier album du groupe, « Macalla ». Là il faut carrément attendre la deuxième face pour sentir passer le souffle profond de l'Irlande, avec notamment « Buachaill on Eirne » et « Journey's End ».

Une évolution quelque peu décevante donc, et l'on se plaît à imaginer ce qu'un groupe de cette qualité pourrait produire en choisissant de revenir aux sources de la tradition irlandaise, d'une richesse incomparable. Car les qualités du groupe sont indéniables : la voix de Maire Ni Bhraonain est superbe et n'a rien à envier à celle de Joan Baez. Quant aux musiciens qui l'accompagnent, ils sont d'un très haut niveau. Dommage, donc !

Au demeurant, « Légend » et « Macalla » sont des disques plutôt agréables

à écouter. La musique est belle mais malheureusement un peu froide : elle donne un peu l'impression d'avoir perdu son âme en oubliant ses racines.

MOVING HEARTS : « The Storm » (Tara Records 3014, dist. Keltia Musique).

Rien de tel avec Moving Hearts, qui nous offre à titre posthume « The Storm », un disque magnifique et cette fois bien imprégné de la réalité musicale irlandaise. A titre posthume car Moving Hearts, créé il y a quelques années par des musiciens bien connus en Irlande et venant pour certains de groupes aussi célèbres que Planxty ou Bothy Band, également disparus, est aujourd'hui malheureusement dissous. La Bretagne connaît un peu Moving Hearts qui a effectué une tournée chez nous au cours de l'été 84. Les spectateurs privilégiés qui auront pu assister aux concerts de Quimper ou de Perros-Guirec, à l'époque, auront certainement remarqué la chanteuse du groupe, Flo Mac Sweeney, qui possède, elle aussi, une voix splendide. Leur dernier 33 tours est entièrement instrumental et l'on se prend un peu à regretter l'absence de Flo. Mais c'est vraiment le seul regret qu'inspire cet enregistrement. Car pour le reste, c'est réellement une réussite. Les morceaux sont bien choisis et joués de main de maître. Les instruments non traditionnels tels que la batterie de Matt Kelleghan ou le saxo de Keith Donald, savent se faire discrets, ce qui n'est pas toujours le cas des groupes folk-jazz-rock.

L'ensemble du disque est superbe, c'est vrai, mais je ne résiste pas au plaisir d'accorder une mention spéciale à « The Storm » (La Tempête) qui donne son titre à l'album : une sorte de « bœuf » où tous les musiciens se déchainent littéralement. Signalons également « The Lark », une suite de danses traditionnelles où le groupe témoigne d'une pêche peu commune. Un souhait à l'écoute de ce disque à se procurer de toute urgence : que le

groupe se reconstitue au plus tôt et nous offre à nouveau des enregistrements de cette qualité.

THE POGUES, « Rum, Sodomy and the Lash » (Stiff Sees 58, dist. Keltia Musique)

Récemment, à l'occasion du passage du groupe à l'émission de télé « Les enfants du rock », Télérama a présenté The Pogues comme un « croisement des Chieftains et des Sex Pistols ». Pour ma part, je les compare plutôt à des Dublinoirs branchés (sur 220) et au look il est vrai quelque peu « paniqué ». Car s'ils « piochent » bien dans le répertoire traditionnel irlandais, ils sont bien loin d'avoir la virtuosité et l'inspiration des Chieftains. Ce n'est sans doute pas là, d'ailleurs, leur ambition.

Malgré tout, leur démarche, sympathique, et surtout leur succès, constituent une sorte d'événement très intéressant. Jugez-en : un groupe de folk irlandais programmé aux « Enfants du Rock ». Voilà qui peut augurer du regain de faveur tant attendu pour la musique folk. C'est du moins ce que je souhaite et si The Pogues y contribuent, tant mieux ! Quant à leur disque, disons simplement qu'il se laisse écouter bien plus facilement que le groupe ne se laisse regarder... Mais bien sûr, il s'agit là d'une appréciation toute personnelle...

KELTIA MUSIQUE : Un bref retour en Bretagne pour signaler que Keltia Musique va se lancer dans la production de disques à lecture laser (compact-discs). Un événement dans le Landerneau de la musique bretonne et une initiative très intéressante.

Le premier compact-disc breton sera « Musiques pour les silences à venir... » de Dan ar Bras (1) déjà édité en 33 tours par Keltia-Musique. Sortie prévue en mai. Suivront plusieurs autres compacts-discs, dont les Sonerien Du et le Bagad Kemper.

Pierre MORVAN

(1) voir Peuple Breton n°s 262 et 264

Concert

STIVELL et ses musiciens à Lorient (Bretagne), le 7 mars 1986

Après une tournée sur la côte ouest des Etats-Unis, Alan Stivell présentera un concert exceptionnel avec ses musiciens, à Lorient, palais des congrès, le vendredi 7 mars 1986.

Depuis deux ans, Stivell ne s'était manifesté que dans des concerts en solo, concrétisés par la récente parution d'un disque instrumental « Harpes du nouvel âge ».

Ce concert – plutôt la fête – dans l'esprit des spectacles de Stivell, se prolongera par un fest-noz folk rock animé par Alan et par différents groupes, sonneurs et chanteurs.

Pour tous contacts : Iffig Cochevelou, 13 rue Marc Mouello, 56520 Guidel, tél. 97.65.31.39.

AUX ORIGINES DU CHRISTIANISME EN ARMORIQUE

Le Coz Yaudet près de Lannion a-t-il été le siège d'un évêché ?

Depuis l'effondrement du schéma trop simple – on pourrait presque dire simpliste – de la Borderie, l'histoire de l'Armorique, du IV^e au VII^e siècle est plus faite de questions que de certitudes. Et parmi les questions que l'on se pose, il y a celle de l'existence d'un évêché chez les Ossismes, cette peuplade gauloise dont le territoire sous l'administration romaine recouvrait approximativement les anciens diocèses de Cornouaille, Léon et Tréguier.

On sait qu'en Gaule, l'église chrétienne primitive a calqué son organisation sur les divisions administratives romaines : chaque civitas (ou presque) est devenue un diocèse, chaque chef-lieu de civitas un évêché. Il en a été ainsi pour Nantes, Vannes et Rennes.

Quatre hypothèses !

On admet généralement qu'il n'y a pas eu d'évêché à Corseul : l'évêché des Coriosolites s'est installé à Alet (près de Saint-Malo) et on l'explique par une réorganisation de la défense militaire romaine pour faire face aux raids des pirates saxons, réorganisation qui aurait entraîné le transfert du chef-lieu de Corseul à Alet.

Mais à l'Ouest... rien ne va plus. Quatre hypothèses sont avancées :

- Il y aurait eu un évêché au chef-lieu de la civitas, à Carhaix. Rien ne le confirme, et on note au contraire que la ville n'a pas été dotée d'une enceinte fortifiée à la fin de l'Empire et que son déclin à cette époque semble certain.

- Il y aurait eu très tôt un évêché à Quimper : La « vie » de St-Corentin indique bien qu'il aurait été consacré évêque par saint Martin, évêque de Tours (mort en 380), mais on considère généralement cette affirmation comme peu crédible et faite avant tout pour attester de l'ancienneté (discutée) de l'évêché.

- Comme celui des Coriosolites, le chef-lieu des Ossismes aurait été transféré sur la côte et installé à Brest. Bien que des indices concordants montrent que Brest avait dès l'époque romaine une certaine importance, on manque d'informations précises sur le passé de cette ville.

- Enfin, certains pensent que le Coz Yaudet en Ploulec'h (Côtes-du-Nord) aurait pu être le siège d'un évêché.

Il y a, à l'appui de cette dernière hypothèse, plusieurs arguments :

- Le nom même du (coz) Yaudet (en moyen breton : Coz Queaudet) dérive du latin « civitas » qui souvent en Gaule servait à désigner les centres des évêchés.

- Le Yaudet a été depuis l'époque gauloise un centre important : place forte, commandant la zone portuaire de l'embouchure du Léguer dont le rôle écono-

mique est confirmé par la convergence des voies romaines. L. Pape relie le Yaudet à Lannion : « il s'agit en réalité d'une seule et même agglomération doublée avec partage des attributions suivant les époques ; le Yaudet l'emporte en période troublée, Lannion pendant les périodes calmes car mieux située ». Il est évident que les troubles de la fin de l'empire romain et le renforcement de l'organisation militaire ne pouvaient que donner un renouveau d'activité à cette place forte.

- La troisième vie de saint Tudual fait de lui l'évêque des Lexoviens et identifie Lexovie avec le Coz Yaudet. Cette identification, très controversée, n'en est pas moins à prendre en compte et a rapprocher de la glose « Plebs loci » pour Ploulec'h, la paroisse du « lieu » ?

Cependant, et malgré les fouilles entreprises, la preuve incontestable de l'existence d'un évêché au Yaudet n'a pas été apportée. Nous voudrions dans ce qui suit apporter un argument supplémentaire aux tenants de cette hypothèse, argument auquel il ne semble pas que l'on ait pensé jusqu'à maintenant.

Nous le trouvons dans la vie de saint Paul Aurélien, fondateur de l'évêché de Léon. Nous savons que cette « vie » a été écrite au IX^e siècle par un moine nommé Uurmonoc, mais il s'inspire certainement d'un document plus ancien : il n'est pas facile de distinguer ses apports personnels du texte original.

Uurmonoc connaissait bien la région de St-Pol-de-Léon et on n'explique pas que la description qu'il en fait soit si différente de la réalité. Elle a été certainement empruntée au texte ancien : le saint (qui vient de Ploudalmézeau) arrive par l'Est (impossible, à l'Est c'est la mer) dans une citadelle abandonnée (on n'a retrouvé aucune trace de place forte gallo-romaine dans la région), et ce fort est entouré par la mer de tous côtés, sauf au sud où se trouve l'entrée principale. Il y entre par la porte ouest et trouve une source claire.

De toute évidence cette description ne peut s'appliquer à St-Pol-de-Léon, ni d'ailleurs à Brest, à laquelle on a pensé en raison de ses anciens remparts gallo-romains. Par contre, elle correspond de façon remarquable au site du Yaudet, et



le plan qui en a été dressé en 1939 par J.M. Peres mentionne même près de l'entrée ouest une « vieille fontaine ».

De plus, si l'on accepte de voir en le Yaudet le site décrit, on peut parfaitement reconstituer le voyage du saint :

- A son départ de Lampaul-Ploudalmézeau, il emprunte la « voie publique » : c'est la grande voie romaine qui allait de la pointe de Bretagne à Avranches, en passant par Morlaix et Saint-Brieuc. Puis, à Plounévez-Moëdec, il croise la voie Carhaix-Lannion qu'il emprunte.

- Ceci le mène dans une paroisse appelée « paroisse pierreuse » (Plebs lapidea) que l'on doit identifier avec Ploubezre. Cette paroisse devrait son nom, non pas à sa dédicace à saint Pierre (c'est le cas de plus de la moitié des paroisses en Plou-) mais sans doute au nom gallo-romain du lieu, issu du latin petra = pierre. On sait qu'en France les toponymes issus de « petra » sont nombreux et peuvent s'expliquer par la nature du sol, par la présence de carrières, de mégalithes, etc.

- Saint Paul marche ensuite vers l'Ouest, vers le Yaudet, qu'il trouve abandonné.

- De là, il va à l'île de Batz voir le comte Withur, et pour cela il emprunte un passage nommé « Golban », qui n'a pas été identifié. Nous remarquons que le chemin le plus court fait traverser la rivière de Morlaix au niveau de Plouézoc'h, puis la Penzé au passage de la Corde, et que justement il y a en Plouézoc'h, au bord de la rivière, une chapelle St-Goulven. Nous notons par ailleurs que l'existence dans ce secteur d'un point de passage est confirmé par la charte XXXVII du cartulaire de Landévennec : Saint Guénolé après avoir traversé le Queffleut arrive dans une région que l'on peut localiser entre Taulé et Carantec, puisqu'à la suite d'une guérison on lui donne le territoire de Locquénolé pour y bâtir un monastère. De plus, l'existence de Goulven, commune du Léon, également en bordure d'un bras de mer,

HISTOIRE (fin)

montre que saint Goulven n'est que la christianisation d'un nom de lieu antique.

On peut faire une objection à notre hypothèse : la vie de saint Paul mentionne dans la « plebs lapidea » une villa « wormawi » que l'on reconnaît comme étant le château de Gourveau, près de St-Pol-de-Léon, mais on peut penser qu'il s'agit là d'une précision ajoutée par Urmonoc qui n'était pas dans le texte originel.

Quelle était la raison qui amenait saint Paul à entreprendre ce voyage vers le Yaudet ? Sa vie nous dit qu'il part à la recherche de l'autorité qui gouverne le pays, et, puisqu'il en résulte sa rencontre avec le comte Withur on en conclut — comme probablement Urmonoc qui, au IX^e siècle ignorait tout du passé du Yaudet — qu'il s'agit de l'autorité civile. Il est plus logique de penser que le religieux qu'est saint Paul cherche à établir un contact avec l'autorité ecclésiastique, c'est-à-dire avec l'évêque de la région, ce qui l'amène au Yaudet.

Il faut d'ailleurs souligner que l'itinéraire que nous proposons pour la première partie du voyage de saint Paul est presque identique à celui suivi par saint Tudual à quelques années d'intervalle. On peut donc penser que, partis tous deux à la recherche de l'évêché et ayant constaté sa disparition, ils ont tous deux voulu le restaurer, chacun à l'endroit où il était installé : les évêchés de Léon et de Tréguier seraient donc les héritiers d'un même évêché primitif et éphémère : celui du Yaudet, un évêché qui n'était sans doute pas gallo-romain mais fondé par les Bretons dans la première vague de migration du IV^e et du V^e siècle.

G. LE HEN

Bibliographie sommaire :

L. Fleuriot : *Les Origines de la Bretagne. G. Bernier : Les Chrétientés bretonnes continentales depuis les origines jusqu'au IX^e siècle.*

L. Pape : *Le civitas des Osismes à l'époque gallo-romaine.*

DALCHOMP
REVUE
HISTORIQUE
BRETONNE
Soñj !

Lisez
chaque trimestre

Dalc'homp
Soñj !
revue historique bretonne

Dans chaque numéro, des articles
sur l'histoire politique,
économique, sociale, culturelle
de la Bretagne et des autres pays
celtiques.

Le numéro : 15,00 frs
Abonnement : 55,00 frs
Dalc'homp Soñj !
36, rue Emile Zola - 56100 An Oriant-Lorient

PB SERVICES

BREST :

Conférences du CBAP

• 1^{er} mars : « Les Breagnes de Charles Le Goffic », par Jean Le Gall, professeur à l'université de Bretagne Occidentale.

• 8 mars : « Sur les traces de l'Ankou. Imagination populaire et création littéraire au XIX^e siècle », par Marie-Odile Folgoas, maîtresse de lettres modernes.

• 15 mars : « Les lais bretons » du XII^e et leur éventuelle postérité dans la tradition orale bretonne », par Anne-Marie Affholder, maître de conférences à la faculté des lettres de Brest, et Donatien Laurent, directeur de recherche au CNRS.

(3 bis rue V. Hugo, Brest, tél. 98.46.05.85).

APPRENTISSAGE DES DANSES BRETONNES : L'ensemble traditionnel du Pays de Gouët, de Saint-Brieuc, propose l'apprentissage des danses bretonnes. Sorties prévues cet été, à Lorient et Quimper. Pour tous renseignements, tél. 96.33.87.50.

EXPOSITION : « L'architecture vernaculaire en Bretagne » (15^e-20^e s.), à Orvault, au centre social et culturel de plaisance, allée de l'Île, du 10 au 28 mars : fermes, chaumières, dépendances ; réalisée par Gwyn Meirion-Jones ; diffusée par le musée de Bretagne ; coproduction CCO/OMCLAS. Entrée libre tous les jours, sauf le dimanche.

LETTE DU GROUPEMENT POUR LES DROITS DES MINORITÉS (trimestriel)

Cette lettre trimestrielle (GDM, 19 rue Jacob, 75006 Paris) aborde le cas de l'Estonie (n° 4), celui des Judéo-espagnols, ethnies méconnues (n° 7) en multipliant les informations sur les minorités dans le monde. Du bon travail.

Les minorités à l'âge de l'Etat-nation

Dans un monde fondé sur les droits des Etats et, en principe, sur les droits de l'Homme, les groupes, lorsqu'ils sont minoritaires, n'ont guère de droits en tant que tels, sauf dans les démocraties.

Jadis essentiellement perçues sous l'angle religieux, les minorités à l'âge de l'Etat-nation sont aujourd'hui prises en compte, au moins dans les déclarations, du point de vue ethnique, linguistique ou religieux.

Cet ouvrage entend examiner les conditions politiques et juridiques des minorités dans le monde contemporain ainsi que les différentes conceptions que se font de

LE DIMANCHE 23 MARS 1986 A SAINT-VINCENT-SUR-OUST

Les conditions atmosphériques particulières, dues à la neige, avaient amené le Centre culturel breton, Ti Kendalc'h, à annuler les trophées du Bowhill et de l'Hermine, les 8 et 9 février dernier, pour des raisons évidentes de sécurité.

Cependant, cette manifestation de grande renommée dans le monde musical breton, a été reportée au dimanche 23 mars 1986, sur une seule journée.

Les concours débiteront à 10 h précises.

Ce concours de solistes, d'ensembles, de bagadou, est avant tout une occasion de rencontre, de confrontation. Il veut mettre en valeur le travail des sonneurs, promouvoir la recherche, tant en musique bretonne qu'écossaise.

Pour tous renseignements et inscriptions, prendre contact avec Ti Kendalc'h. (Saint-Vincent-sur-Oust, tél. 99.91.28.55).

Stage de l'A.C.A.V. (Saint-Cadou)

Du 3 au 7 mars : Claps pour un clip.

Du 21 au 24 mars : Une télévision en direct.

Photo initiation : Initiation prises de vue, développement, tirage en vue d'une mini-exposition.

Claps pour un clip : Initiation à la réalisation d'un vidéo clip, élaboration du scénario sur une chanson d'un groupe local. Tournage (extérieur et studio), montage multisources avec effets spéciaux. Ce stage s'adresse à des personnes déjà initiées.

Une télévision en direct : Conception, organisation, production et programmation d'une télévision locale diffusée en direct pendant la foire-exposition de Trégourez.

Renseignements et inscriptions : Atelier de création audio-visuelle, bourg de Saint-Cadou, 29237 Sizun, tél. 98.68.82.39.

celles-ci la Chine, l'Islam ou l'URSS ; sans oublier également l'ethnocide et le génocide, solutions extrêmes au problème des minorités, la condition diasporique, et plus spécifiquement le problème des minorités en France.

Synthèse autant que témoignage, l'ouvrage est une contribution à la définition des droits des minorités et une première réponse à ces problèmes complexes dans des situations si diverses.

Cet ouvrage collectif a été élaboré par le groupement pour les droits des minorités, sous la direction de Gérard Chaliand.

ANEIT, NOSTRE LENGHE

3^e numéro de la revue galloise : des poèmes, une étude sur le subjonctif et le passé simple en gallo, une fiche de vocabulaire, des textes, un lexique. « Subbler » (siffler) est présenté avec tous les mots de même racine (15 F + 5 f de port, 15 rue des Bruyères, 35133 Parigné).

porcelaines - faïences - grès
verres et cristaux - coutellerie - acier inox

Fanch GRIFFON

4, rue duquay-trouin -
29100 d'Armenaz - tél. 92.18.17

cadeaux - souvenirs - listes de mariage



COURRIER DES LECTEURS

Nous remercions ceux qui nous écrivent. A noter que, conformément aux usages dans la presse, nous ne publions que les lettres qui nous parviennent signées. Nous pouvons toutefois préserver l'anonymat des auteurs lorsqu'ils en manifestent le désir.

LE BOYCOTT ECONOMIQUE :

Une arme au service de la politique ?

(Suite aux propos de Colin Belton sur l'Afrique du Sud, un lecteur nous écrit.)

La mode est aux représailles économiques : va-t-on boycotter l'Afrique du Sud pour sa politique d'Apartheid ? Reagan va-t-il obtenir de ses alliés, au nom de la lutte antiterroriste, le boycott de la Libye ? On sait que depuis 1948 les pays arabes boycottent Israël et que les échanges économiques entre certains pays sont freinés pour des raisons purement politiques. Les représailles économiques seraient-elles devenues au XX^e siècle une arme efficace permettant de régler des différends d'ordre politique sans recourir à une guerre ouverte ?

La droite capitaliste est naturellement hostile au boycott économique : tout ce qui freine les échanges nuit à l'activité économique donc au profit. Par contre, à gauche où l'on voudrait que les considérations idéologiques l'emportent sur toutes les autres, et pour la droite nationaliste qui place au-dessus de tout l'intérêt (?) de la nation, on aurait facilement tendance à y recourir.

Pourtant, à la lumière de l'expérience acquise, on peut douter de l'efficacité de cette arme : l'isolement voulu de l'URSS après la révolution n'a pas fait tomber le régime communiste ni même empêché ce pays de se doter d'une grande industrie, le boycott d'Israël par les Etats arabes n'a pas entraîné sa disparition, l'arrêt des achats américains de sucre à Cuba ou de l'aide soviétique à la Chine n'a pas mis en danger les régimes de Fidel Castro et de Mao Tsé Tung.

La raison en est que l'activité économique a ses règles que le pouvoir politique doit souvent de mauvais gré, accepter.

Tout d'abord, il faut savoir que les échanges nationaux ou internationaux sont moins la conséquence d'une volonté délibérée des gouvernants que celle de nécessités qui s'imposent aux deux parties (le vendeur et l'acheteur). Ainsi, malgré l'antagonisme entre les USA et l'Union Soviétique, les ventes de céréales s'effectuent car l'URSS a besoin d'acheter comme les USA ont besoin de vendre. Les deux gouvernements ne peuvent qu'en prendre acte, de même que les gouvernements chinois, sud-coréen et taïwanais ferment les yeux sur le développement par des voies détournées des échan-

ges entre leurs pays, bénéfique pour toutes les parties.

Le deuxième aspect des choses est que, pour que le boycott soit efficace, il faut que le pays boycotté n'ait pas de solution de rechange et ne puisse s'approvisionner ou vendre ses produits ailleurs que dans les pays boycottés. Cette condition n'étant pas remplie, il est évident que l'arrêt des échanges entre Cuba et les USA ou le boycottage d'Israël n'avait aucune chance de réussir. Si l'on veut éviter la mise en place de ces solutions de rechange, il faut recourir au blocus : c'est déjà le recours à l'intervention militaire que le boycott doit justement permettre d'éviter.

Autre élément enfin : le boycott, même complet, ne peut avoir de résultat à court ou même à moyen terme si le pays qui en est victime est un grand pays aux ressources diversifiées qui peut, dans une large mesure, vivre en autarcie. Il en est de même si le pays visé a une économie peu développée pouvant se satisfaire d'échanges internes.

Sur un plan plus politique, il ne nous apparaît pas nettement que l'on puisse faire appel à une idéologie de gauche pour demander le boycott d'un pays en représailles à un régime basé sur la négation des droits de l'homme ou l'exploitation sans limite des travailleurs.

En premier lieu parce que l'on sait bien que la récession économique que le boycott peut provoquer sera d'abord supportée par les travailleurs les plus défavorisés, ceux-là mêmes que l'on veut aider : boycotter les produits polonais aurait pour premier effet d'aggraver la crise économique dans ce pays et d'abaisser le niveau de vie des travailleurs. En Afrique du Sud c'est d'abord par une augmentation du chômage dans la population noire que se traduirait un boycott efficace.

Ensuite, il est certain que la libération des masses opprimées doit, pour être durable, résulter non d'une action extérieure mais de la lutte des masses elles-mêmes. Même les non-marxistes savent qu'il faut pour cela une prise de conscience, une organisation et un encadrement inimaginable dans les populations les plus sous-développées. Le sous-développement n'est-il pas le principal soutien du régime Duvalier à Haïti ?

La question se pose donc de savoir si l'on peut refuser d'acheter des produits du Tiers-Monde parce que les travailleurs y sont surexploités ou s'il faut penser que l'industrialisation de ces pays est un préalable nécessaire à l'émancipation des travailleurs de ces pays. En Afrique du Sud, pays plus développé, il n'est pas certain du tout que l'arrêt des échanges économiques conduirait à une remise en cause de la politique d'apartheid. On peut craindre au contraire un renforcement de la droite totalitaire et

nationaliste qui dirige le pays, au détriment des puissances industrielles capitalistes, qui ont de plus en plus besoin d'une main-d'œuvre qualifiée qu'elles ne peuvent avoir en raison de l'apartheid et qui y sont maintenant hostiles.

Le problème n'est certes pas simple et mérite réflexion. Mais ce qui est désagréable dans ce débat, c'est que le sujet est toujours abordé dans ses aspects négatifs. Dans ces conditions, les représailles économiques apparaissent comme un moyen de se donner à bon compte une bonne conscience. N'y a-t-il vraiment rien d'autre, rien de constructif à faire pour aider les masses exploitées à s'organiser, à former les cadres nécessaires à leur lutte ? Quelles aides financières internationales les organisations politiques et syndicales des pays concernés reçoivent-elles de l'étranger ?

Plus grave, on a souvent l'impression qu'en France, les demandes de boycott répondent plus à des considérations de politique hexagonale qu'à des considérations humanitaires. On notera par exemple que l'on parle plus facilement d'arrêt des importations que du blocage des exportations et on fera le rapprochement avec certaines volontés d'un retour au protectionnisme. On remarquera aussi que l'arrêt des importations de charbon sud-africain s'inscrit parfaitement dans le cadre d'une politique du charbon français complétée par de l'électricité nucléaire...

Boycotter ? Oui... peut-être. Mais on souhaiterait que pour la défense des droits de l'homme dans le monde, les états-majors politiques nous proposent des mesures plus efficaces et moins ambiguës même si elles sont plus difficiles à mettre en œuvre.

G. LE HEN

Excellent travail !

Je vous remercie également de m'avoir fait parvenir les numéros du « Peuple Breton » où apparaît l'Ile-aux-Moines. J'y suis d'autant plus sensible que je n'en avais pas eu connaissance alors que c'est de l'excellent travail. (...)

Quant à moi, personnellement, je suis attentif à la vie politique, j'y participe chaque fois que la communauté nationale y est conviée, mais toute ma vie professionnelle a été celle d'un observateur et je ne saurais imaginer de prendre dans ce domaine un engagement précis et contraignant.

Je n'en admire pas moins ceux qui se dépendent sans compter pour leurs convictions, comme vous-même et vos amis de l'UDB le faites à l'évidence.

Dans la mesure de mes moyens, je suis heureux de pouvoir très modestement vous aider en vous adressant un chèque de 250 francs, que vous voudrez bien attribuer à un « Anonyme-Ile-aux-Moines ».

Je vous souhaite bon vent et bonne chance.

POURSUIVRE LE COMBAT... MAIS SOUS QUELLE FORME ?

Les lignes qui suivent n'engagent que leur auteur, bien que celui-ci sache que le point de vue qui y est exprimé est partagé par d'autres militants de l'UDB, totalement ou en partie, et qu'il rejoint les analyses qui se mènent hors de l'UDB.

Il serait vain de nier le reflux subi par l'Union Démocratique Bretonne au cours des dernières années, comme il serait vain de nier la réalité des conflits internes, maladroit ou malveillant d'en exagérer la portée, inutile de tenter de s'en consoler en disant que d'autres ne sont pas logés à meilleure enseigne.

Il vaut bien mieux tenter d'en discerner les causes (et, dans cet ordre d'idées, faire remonter les difficultés à 1981, c'est une tentation facile, mais fallacieuse), et dégager à partir de là les perspectives qui s'ouvrent aujourd'hui au travail politique en Bretagne.

Car en quelques années, ce sont les conditions du travail politique qui ont profondément changé. L'UDB, qui a eu longtemps pour trait original de relier combat breton et combat pour le socialisme, n'est plus la seule à le faire ; non seulement d'autres organisations politiques, avec des approches nuancées, visent des objectifs voisins, mais aussi des organisations culturelles ont intégré dans leur combat une dimension politique progressiste. Ceci ne signifie d'ailleurs pas que le combat breton soit définitivement ancré à gauche - certaines poussées de fièvre du mouvement breton le plus traditionnel sont là pour le prouver - ni que cette fragmentation du combat soit bénéfique à l'ensemble.

Parallèlement, nos analyses ont stagné. Ainsi de la notion de « peuple breton » : voilà une juxtaposition de termes qui choquait il y a quelques années, qui provoquait parfois des réactions violentes et qui est communément admise aujourd'hui, le dernier témoignage en date, et non le moindre, de cet aboutissement, c'est le sondage effectué en Loire-Atlantique, qui met en outre en évidence la capacité du peuple breton à intégrer ses éléments non originels. Mais cette notion admise n'est pas revendiquée et l'étape à franchir de ce point de vue, c'est celle de la re-constitution en tant que peuple, à la fois prise en compte de l'histoire et volonté de peser sur l'histoire.

De même, l'UDB a connu son essor sur la notion Bretagne = colonie, accompagnée en particulier dans une brochure de même nom d'une analyse globale conséquente. Est-ce que cela

tient encore la route aujourd'hui ? Un élément majeur de cette analyse, c'était la constatation de l'inexistence d'une bourgeoisie bretonne apte à accumuler le capital de façon significative. Parmi d'autres exemples, il en est un aujourd'hui qui remet sérieusement en cause cette affirmation. L'ascension d'Alexis Gourvennec, c'est bien sûr de lui qu'il s'agit, est intéressante à



plus d'un titre. D'abord parce qu'il n'hésite pas, le cas échéant, à faire appel à un sentiment national qu'il a une certaine capacité à exacerber (... pour ceux qui seraient tentés par l'alliance de classes...) ; ensuite, parce qu'en détenant un réel pouvoir bancaire et en diversifiant ses activités, il va au-delà de ce qu'avaient été auparavant les tentatives capitalistes bretonnes ; enfin parce que le schéma est différent du schéma capitaliste traditionnel.

Car les modes de développement du capitalisme ne sont plus ceux du début du siècle. La Bretagne, c'est vrai, n'a pas connu le développement d'une conscience de classe ouvrière autour de grands pôles d'industrie lourde. Aujourd'hui, si la réflexion sur les pôles de reconversion, sur la recentralisation économique vers l'Île-de-France, est intéressante, il n'en reste pas moins qu'il faut intégrer à cette réflexion la modification, dans le salariat, de la proportion employés/ouvriers, comme le clivage accentué dans le monde paysan entre les partisans d'une concentration croissante de la produc-

tion et ceux qui souhaitent, avec le maintien d'une main-d'œuvre nomade, la maîtrise par les producteurs des moyens de production.

Ceci n'enlève rien à la réalité de spécificités culturelles (et j'entends aussi par ces mots la façon dont on vit et dont on meurt en Bretagne), qui sont aussi le reflet de spécificités de l'organisation économique, toujours en état de dépendance, et sociale.

Alors le combat doit être poursuivi. A gauche parce qu'il est des terrains sur lesquels il ne faut pas céder, au moment où sont mises en cause des conquêtes fondamentales du mouvement ouvrier ; pour ma part, dans la pratique quotidienne, je continue à me sentir des affinités avec les militants des partis de la gauche française. De façon différente, parce que ces partis sont pris dans un jeu politique complètement figé qui leur interdit de prendre en compte les composantes fondamentales de l'action anti-impérialiste, comme le pacifisme ou la distribution de la croissance à l'échelon planétaire. En Bretagne, parce qu'y demeure la situation spécifique d'un peuple. En même temps, le militant qui actuellement se réfugie dans ses certitudes organisationnelles est un militant frieux.

Aussi, à ceux qui me disent que je veux la disparition de l'UDB, je réponds : pourquoi pas ? A la condition toutefois que cette disparition ne laisse pas un vide politique, et qu'elle débouche sur un événement capable de susciter une mobilisation nouvelle des forces vives en Bretagne. La disparition d'une organisation n'implique pas la mort des idées qu'elle a contribué à promouvoir. Ainsi, diverses voies s'offrent à ceux qui souhaitent revitaliser le combat politique en Bretagne. Parmi ces voies (et je n'exclus pas un maintien d'une UDB, avec ou sans changement de sigle, mais forcément avec un renouvellement des analyses dont nous nous sommes montrés au cours des dernières années incapables seuls), celle que dessine Convergence Bretonne me semble intéressante, entre autres, parce qu'y travaillent et l'animent des militants politiquement « neufs », c'est-à-dire exempts de l'inertie qu'entraînent forcément dans le domaine de la création politique les habitudes organisationnelles, mais aussi des militants plus « expérimentés ». Rien ne dit qu'une expérience aussi délicate réussira d'emblée : elle mérite en tout cas d'être tentée.

Paul GUEGUENIAT
Membre du bureau
politique de l'UDB

FÉVRIER

LA DGSE FAIT DES PROUVESSES: ELLE ARRÊTE SOURICEAU, UNE TAUPE AU SERVICE DU KGB.



BARRE REFUSE LE RENDEZ-VOUS DE GISCARD



BRIGITTE BARDOT SE PROPOSE D'ACCEILLIR BÉBÉ DOC



PROCÈS DE LA MAFIA À PALERME



APPARITION DE L'ÉTHYLOMÈTRE



LE R.P.R. EST-IL SÉRIEUX?..

